Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
103e REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE **JMO** **2 août 1914 – 31 décembre 1916**	**Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **Mémoire des hommes** *www.**memoiredeshommes**.sga.defense.gouv.fr/*
Référence : **26 N 795/7**	Transcripteur : **MFR** Date : **2012**

Ancestramil

103e REGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

J.M.O.

Août 1914 – décembre 1916

1914

2 août
Premier jour de mobilisation.

3 août
Journée de route des officiers devant quitte leur domicile le 2e jour.

4 août
Arrivée des officiers.

5 août
Arrivée des sous-officiers et de quelques hommes. Les 9e et 10e Cies mobilisées rapidement ont formé un détachement spécial qui a quitté Montbrison, par chemin de fer à 14 h 03 pour arriver à la gare de la Guillotière à Lyon à 19h et assurer dès le lendemain la garde du magasin général, d'un magasin station et se mettre à la disposition du commandant militaire des voies et communications.

6 août
Réunion des cadres

7 – 8 août

Arrivée des hommes, habillement, équipement.

9 – 10 août
Les opérations d'habillement et d'équipement sont terminées, les effectifs sont constitués, le régiment est prêt à être enlevé.

11 août
Effectif au jour du départ :

1- Officiers :

Etat-major du régiment

Lieutenant-colonel Cdt le régiment	**GAND**
Capitaine adjoint au chef de corps	**CORBIOT**
Lieutenant chargé des détails	**MOULIN**
Lieutenant officier d'approvisionnement	**BAYLE**
Lieutenant chargé du service téléphonique	**CUZIN**
Porte-drapeau	**JULLIEN de POMMEROL**
Médecin major de 1ère classe, chef de service	**PLOTON**

1er bataillon

Chef de bataillon	**CONRIE**
Officier adjoint (remplacé par un sous-officier de cavalerie	**MALEGRE**
Médecin aide-major 2e classe	**FICHOT**

Ancestrami

1re Compagnie

Capitaine	**RIVAILLER**
Lieutenant	**PAVIE**

2e Compagnie

Capitaine	**CHEVALIER**
Sous-lieutenant	**MARTINOGLIO**

3e Compagnie

Capitaine	**CANDY**
Lieutenant	**QUITTANCON**

4e Compagnie

Capitaine	**MAUBERT**
Sous-lieutenant	**FOREL**

2e bataillon

Chef de bataillon	**LAURICHESSE**
Officier adjoint (remplacé par un sous-officier de cavalerie	**BERGERON**
Médecin aide-major de 2e classe	**BENOIT**

5e Compagnie

Capitaine	**RAVEL**
Lieutenant	**GABRIEL**

6e Compagnie

Capitaine	**POURRAT**
Lieutenant	**COURBIERE**

4e Compagnie

Capitaine	**BAUDRY**
Lieutenant	**BEUTTER**

8e Compagnie

Capitaine	
Lieutenant (cavalerie)	**DUPERRAY**

Cies spéciales

9e Compagnie

Capitaine	**VIAL**
Lieutenant	**VIGOUROUX**

10e Compagnie

Capitaine	**CAILLET**
Lieutenant	**ROLLIN**

2° Sous-officiers, caporaux et soldats :	2614
Chevaux :	24

Ancestrami

11 août
L'état-major du régiment et le 1er bataillon quittent Montbrison le 11 août par chemin de fer à 11 h 06 du matin, pour arriver à Lyon à 5 h 10 du soir.
La C. H. R., les 1er, 2e, 3e, 4e Cies sont cantonnées au grand séminaire rut des Farges 21, la 4e Cie détache une section au Fort St-Just.
Le 2e bataillon s'embarque à Montbrison à 21 h 36 du soir et arrive à Lyon le 12 août à 3 h 10 du matin. Les 7e et 8e Cies sont cantonnées au grand séminaire avec le 1er bataillon, la 5e au Fort Ste-Foy, la 6e au groupe scolaire de la rue des Farges.

13 août
160 hommes de la 1re Cie, formant deux détachements de chacun 80 hommes commandés par un sous-officier sont mis à la disposition du commandant militaire de la garde voies de communication de la gare de Lyon-Perrache.

12-13-14
Instruction théorique et pratique des hommes, révision des règlements, préparation à la guerre.

20 août
Sur ordre du général **GOIGOUX**, gouverneur de la place de Lyon, Commandant supérieur de la Défense, les 1er et 2e bataillons du régiment auxquels est adjoint le 3e bataillon du 109e territorial, présentent l'effectif ci-après :

Commandant	**GONIN**, chef de Bataillon
Médecin aide-major de 1re classe,	**SANLAVILLE**
Lieutenant chargé des détails	**BOURRIE**
9e Compagnie	
Capitaine	**IMBERT**
Lieutenants	**AMAN, FAUJAS**
10e Compagnie	
Lieutenant	**GOIRAN**, Cdt la Cie
Lieutenant	**QUINSON**
11e Compagnie	
Lieutenant	**GILBERT**
12e Compagnie	
Capitaine	**RAPET**
Lieutenant	**GIVORD**
Section de mitrailleuses	
Sous-lieutenant	**FERRAND**

Sous-officiers, caporaux et soldats
864

Sont mis en route pour le camp de la Valbonne.

20 août
1re étape Lyon – Besnost

Ancestramil

21 août
2e étape Beynost – La Valbonne

22-29 août
Séjour au camp

30 août
Etapes retour : 1re La Valbonne –Meyzieu

31 août
Meyzieu – Lyon

10 septembre
En vertu des instructions ministérielles du 12 septembre, un détachement de 500 hommes, apte à faire campagne et composé de militaires volontaires et des plus jeunes classes sont dirigés sur le dépôt du 107e régiment à Angoulême passant ainsi dans la 12e Région.

La conduite du détachement est confiée à M. le capitaine **POURRAT**, assisté de M. le sous-lieutenant **MARTINIOGLIO**, lequel est maintenu au 107e R.I.

23 septembre
Selon les ordres du général **GOIGOUX**, gouverneur de la place de Lyon, commandant supérieur de la Défense, un deuxième détachement de 500 hommes, prélevés parmi les plus jeunes classes est dirigé sur la gare régulatrice du Bourget pour être incorporé au 216e Régiment d'Infanterie.
Ce détachement conduit par M. le capitaine **MAUBERT** et M. le lieutenant **PAVIE**, rejoint le 216e à Emeville (Aisne)
Ces deux officiers rentrent à Lyon, leur mission accomplie, le 1er octobre.

16 – 20 septembre
Deux détachements de 500 hommes, provenant du dépôt de Montbrison viennent compléter l'effectif des 2 bataillons mobiles du 103e.

12 octobre
Le lieutenant-colonel **GAND** est affecté aux services du territoire de la 14e région et remet le commandement du régiment au lieutenant-colonel **DUCHOQUET**.

20 octobre
En vertu des ordres de M. le général commandant la 14e région, le régiment fournit au 99e territorial d'infanterie
4 adjudants
10 sergents
20 caporaux
2 tambours
2 clairons
112 hommes

23 octobre
Le régiment remet au 91e territorial d'infanterie, un détachement de 900 hommes, dont 12 sergents et 24 caporaux, en exécution des instructions de M. le général Cdt la 14e Région.

Ancestramil

26 octobre
Un détachement de 600 hommes appartenant au 2e territorial, arrive de Guéret pour renforcer l'effectif du régiment. (Recrutement de la Région du Nord, Valenciennes)

31 octobre
Le général Cdt la 14e région avise le régiment qu'il doit entrer dans la composition d'une nouvelle division territoriale et devra être transformé ; train de combat et train régimentaire.

11 novembre
Le régiment muni de 2 sections de mitrailleuses et de son train de combat quitte Lyon pour Meximieux.
1re étape : Lyon – Beynost
12 novembre
2e étape : Beynost – Meximieux

13 novembre
Le régiment reçoit du dépôt de Montbrison 340 hommes et du 100e territorial, 290 hommes.

29 novembre
Le régiment est enlevé en 3 trains pour être dirigé sur la gare de Villeneuve triage.

30 novembre
Conduit en gare du Bourget, le 103e territorial est transporté à Metry Claye (Seine-et-Marne), il est cantonné à Metry-Mory, où faisant partie du camp retranché de Paris, il est placé sous les ordres directs de M. le général **GALLIENI**, gouverneur militaire de Paris.

1er décembre

EFFECTIF DU REGIMENT

1° Officiers

Lieutenant colonel Cdt le régiment	**DUCHOQUET**
Capitaine adjoint	**CORBIOL**
Lieutenant chargé des détails	**MOULIN**
Lieutenant officier d'approvisionnement	**CUZIN**
Lieutenant porte-drapeau	**JULLIEN de POMMEROL**
Médecin major chef de service	**PLOTON**

1e bataillon

Chef de bataillon	**CONRIE**
Médecin aide-major	**FICHOT**

1re Compagnie

Capitaine	**RIVALLIER**
Lieutenant	**de JERPHANION**

2e Compagnie

Lieutenant Cdt la Cie	**PAVIE**
Sous-lieutenant	**MECHIN**

3e Compagnie

Ancestramil

Capitaine	**CANDY**
Lieutenant	**QUITTANCON**
Sous-lieutenant	**de BROSSE**

4e Compagnie

Capitaine	**MAUBERT**
Sous-lieutenant	**FOREL**
Sous-lieutenant	**CHAMBRIARD**

2e bataillon

Chef de bataillon	**LAURICHESSE**
Médecin aide-major	**BENOIT**

5e Compagnie

Capitaine	**RAVEL**
Lieutenant	**GABRIEL**
Sous-lieutenant	**GRANET**

6e Compagnie

Lieutenant Cdt la Compagnie	**COURBIERE**
Lieutenant	**ADENOT**
Sous-lieutenant	**GIRAUD**

7e Compagnie

Capitaine	**BAUDRY**
Lieutenant	**BEUTTER**
Sous-lieutenant	**RIOLETTI**

8e Compagnie

Lieutenant Cdt la Compagnie	**DUPERRAY**
Lieutenant	**BAYLE**

2° Sous-officiers, caporaux, soldats :	2033
Chevaux et mulets :	137
Voitures :	38

11 décembre
Le régiment ayant reçut l'ordre de se diriger sur Creil, cantonne à Vemars où il séjourne les 12 et 13 décembre.

14 décembre
Cantonnement à la Chapelle en Serval.

15 décembre
Cantonnement à Villers St-Paul, à 5 km en avant, au nord de Creil.

16 décembre
Le régiment se rend à Breuil-le-Sec et Momtel , 2e bat Breuil-le-Sec (Oise).
Il est incorporé dans la 2e armée, 86e Division T.

Ancestramil

30 décembre
Le régiment reçoit l'ordre de se porter en avant pour être mis à la disposition de la 26e division d'infanterie (Général **HALLONIN**) et cantonne le 30 décembre : état-major, 1er bataillon Rouvillers.
2e bataillon : Grandvillers – Baupuis.

31 décembre
Poursuite de la marche en avant, cantonnement à Tricot, selon les instructions du colonel **MICHEL** et la 172e brigade.

1er janvier 1915
Le régiment dépasse Montdidier et va cantonner :
Etat-major, 2e bataillon, Arvillers
1er bataillon, Saulchoy-s/D.
Il est rattaché à la 51e brigade, général **DELAPORTE**, et est accolé au 105e régiment actif pour le service des tranchées.

2 janvier
Un détachement de 2151 hommes venus de Montbrison, sous le commandement du sous-lieutenant **MICHENAU** vient compléter l'effectif du régiment.
Le sous-lieutenant **MICHENAU** est affecté à la 8e Cie.

3 janvier
A 17 heures, la 5e Cie, mise à la disposition du colonel **CAMORS** Cdt le 105e RI part à Erches où elle va occuper les tranchées de 2e et 3e ligne du secteur Nord. Ces tranchées sont situées à 2 km à l'est d'Erches et comprises entre la route nationale d'Amiens à Roye et le village d'Andechy qui est aux mains des Allemands.

5 janvier
A 17 heures, la 5e Cie est remplacée dans les tranchées par la 6e Cie.

7 janvier
Vers 17 h 30, le caporal **TRESCARTES** de la 6e Cie est blessé d'une balle au bras, dans les circonstances suivantes : « *L'officier commandant la 11e Cie du 105e RI ayant donné au sergent **CAZIN** de la 6e Cie l'ordre de poser des fils de fer en avant de la tranchée appuyée sur la route d'Andechy à Amiens, ce sergent et le caporal **TRESCARTES** lui aidant ont au cours de l'exécution de cet ordre essuyé le feu de 2 soldats du 105e R.I. qui ont tiré en même temps qu'ils faisaient la sommation. Le caporal **TRESCARTES** seul a été blessé légèrement.* »

7 janvier 1915
A 17 heures, la 7e Cie part et fait la relève de la 6e aux tranchées.

8 janvier
Le village d'Arvillers où est cantonné l'état-major du régiment et le 2e bataillon reçoit vers 14 h 30, 17 projectiles de l'artillerie allemande, aucun blessé.

9 janvier
A 17 h, la 8e Cie relève la 7e aux tranchées déjà occupées.

11 janvier
La 5e Cie relève aux tranchées la 8e à 4 h du matin.
La 1re Cie également encadrée par le 105e R.I. prend le service des tranchées situées au sud de celles occupées par la 5e, à l'est d'Erches.

Ancestramil

14 janvier
Le soldat **CAUCHETEUX Arthur**, n° 3786, classe 1898, de la 1re Cie est tué d'une balle au front, dans les tranchées.

15 janvier
Les 2e et 6e Cies relèvent aux tranchées situées à l'est d'Erches les 1re et 5e Cies, qu'elles occupent conjointement avec le 105e R.I.

19 janvier
A 3 h du matin, les 3e, 7e Cies ont relevé les 2e et 6e pour occuper les tranchées à l'est d'Erches. La première section de mitrailleuses (adj. **MAGNIN**, chef) prend une position en première ligne dans les tranchées d'Erches.

23 janvier
La 1re section de mitrailleuses, les 4e et 8e Cies ont relevé à 3 h du matin, la 2e section, 3e et 7e aux tranchées d'Erches.

25 janvier
Classe 1894, **HONSIA Adrien, Pierre,** soldat de 2e classe, 1re Cie est blessé légèrement au bras droit.

27 janvier
La 2e section de mitrailleuses, les 1re et 5e Cies relèvent aux tranchées d'Erches, les 1re section, 4e et 8e Cies.

29 janvier
Le soldat **PONCET** de la 5e Cie est blessé légèrement à la tête par un éclat d'obus.

30 janvier
Le sergent **VERDIER** de la 2e section de mitrailleuses est blessé au bras par un éclat d'obus.

31 janvier
La 1re section de mitrailleuses, les 6e et 7e Cies remplacent aux tranchées les 2e sections, 1re et 5e Cies.

4 février
La 2e Cie occupe les tranchées de Guerbiguy, fusionne avec le 41e Colonial.
La 2e section de mitrailleuses, les 5e, 8e Cie relèvent aux tranchées d'Erches, la 1re section, les 6e et 7e Cies.
Le 1er bataillon qui a quitté Saulchoy a une Cie, la 3e cantonnée à Guerbigny et 2 Cies (1 et 4) à Becquigny.

8 février
Aux tranchées d'Erches, la 1re section de mitrailleuses, les 6e, 7e Cies ont relevé la 2e section, les 5e et 8e Cies.

9 février
Le soldat **PONS** de la 2e Cie est blessé dans la nuit du 7 au 8 février d'un coup de crosse à la tête par une patrouille ennemie.

Ancestrami

12 février
Tranchées de Guerbigny. La 3e Cie relève la 2e aux tranchées d'Erches – la 1re section de mitrailleuses, les 5e et 8e Cie ont relevé la 2e section et les 6e et 7e Cies.
Les médecins aide-major de 2e classe, **BENOIT** et **FICHOT** sont promus aide-major de 1re classe.

13 février
Tranchées de Guerbigny. La 2e équipe de 1re section de mitrailleuses occupe les tranchées de Guerbigny. Le soldat **GAUCHER Claude,** mle 14666, classe 1892 est blessé au bras et au pied par un éclat d'obus dans les tranchées d'Erches.

14 février
Le soldat **MERCIER Jacques**, mle 2283, classe 1893 est tué le 13 février d'un éclat d'obus dans les tranchées de Guerbigny. Mle 16092, **BERTHAUT Joannès**, soldat, 3e Cie, blessé par éclat d'obus aux tranchées de Guerbigny.

16 février
Les 6e et 7e Cies ont relevé aux tranchées d'Erches les 5e et 8e Cies.

18 février
Les 5e et 8e Cies ont remplacé les 6e et 7e aux tranchées d'Erches.
La 4e Cie a relevé la 3e aux tranchées de Guerbigny.
Le soldat **CAUMON**, 5e Cie est tué
Le soldat **SPEL**, 5e Cie est blessé grièvement
Le soldat **PARDONNET**, 5e Cie est blessé légèrement aux tranchées d'Erches par l'éclatement d'une bombe dans leur abri.
Le soldat **FOURNEL**, 8e Cie est blessé très légèrement par éclat d'obus.

21 février
100 hommes prélevés dans les plus jeunes classes sont passés par ordre de l'armée au 31e régiment d'infanterie. Ils sont dirigés sur Fescamps.

24 février
Les 6e et 7e Cies relèvent les 5e et 8e aux tranchées d'Erches.

28 février
Les 5e et 8e Cies ont remplacé aux tranchées d'Erches, les 6e et 7e Cies.

2 mars
Le village d'Arvillers, cantonnement de l'état-major et du 2e bataillon est fortement bombardé par l'ennemi. Le matin 2 obus de 210 ont démoli deux maisons. L'après-midi vers 15 h, un obus pénétrant dans la maison occupée par l'adjudant de bataillon tue le cycliste **POUGET** de la 6e Cie et blesse grièvement : **DUPUY**, adjudant du 2e bataillon, **MERVERE**, caporal secrétaire de l'officier de détail, **VERNAY** capitaine-fourrier de la 6e Cie. L'obus est tombé à quelques mètres du bureau du colonel et de l'état-major.

14 mars
La 1re Cie a remplacé la 4e aux tranchées du Guerbigny, devant Andechy.
Les 6e et 7e ont relevé devant Andechy aux tranchées d'Erches les 5e et 8e Cies.
Le soldat **PROTIERE, Pierre Marie**, de la 4e Cie a été blessé le 3 mars d'un éclat d'obus.

Ancestrami

6 mars
Le régiment devant fournir divers renforts à divers régiments de réserve de la 2e armée, les compagnies sont rappelées des tranchées, ainsi que les sections de mitrailleuses, dans la nuit du 6 au 7 mars.

8 mars
Par ordre de l'armée, les détachements ci-après désignés sont fournis par le régiment :
1 – au 329e R.I., 236 hommes gradés compris.
2 – au 228e R.I. : 6 sergents, 36 caporaux, 250 hommes.
Ces détachements mis en route le 8, cantonnent à Morcourt (Somme) pour être rendues le 9 mai à Bray-s/Somme.
Le 1er bataillon fournit un peloton de 50 hommes environ aux tranchées de Guerbigny et le 2e bataillon, une compagnie de 120 h aux tranchées d'Erches. Ces effectifs seront fournis aux tranchées jusqu'à nouvel avis en première ligne.

9 mars
Le 103e territorial, passé au 315e R.I. stationne à Fescamps.
114 hommes, gradés compris est au 317e R.I., cantonné à Saulchoy et Hangest.
1 – 4 sous-lieutenants : **MM. MECHIN Jules, CHAMBRIARD Paul, GRANET Pétrus, BIOLETTI Marius**.
2 – 100 hommes gradés compris.

10 mars
Le commandant **CONRIE** du 1er bataillon, fatigué, est évacué et remplacé provisoirement dans le commandement du 1er bataillon par le capitaine **MAUBERT**, de la 4e Cie.
Le 1er bataillon dont 2 Cies étaient déjà à Guerbigny, va cantonner tout entier dans ce village.
Le caporal **PEYRET Vincent,** de la 4e Cie est blessé le 8 mars par un éclat d'obus.
Les soldats **COLOMB Claude**, mle 4892, 4e Cie et **CAUFEYT Léon**, mle 309, sont blessés le 9 mars aux tranchées de Guerbigny par éclat d'obus. Le sergent **DURIEUX**, mle 17021, **VITALIN** Bernard, de la 8e Cies sont blessés aux tranchées d'Erches.

12 mars
Le soldat **THIOLAS Jean Marie**, mle 15135 de la 2e Cie est blessé par un éclat d'obus. Docteur **BENOIT**, médecin aide-major 1re classe évacué sur Montdidier.

13 mars
Un sous-officier comptable, 18 hommes, arrivent du dépôt de Montbrison pour compléter la compagnie de mitrailleuse.
158 hommes fournis par le 100e territorial (2 sergents, 7 caporaux, 149 hommes) du dépôt d'Aurillac, viennent renforcer le régiment. Ils appartiennent à la classe 1891.
Le 11 mars 1915, sur l'ordre de l'armée la compagnie de mitrailleuses du 103e territorial a été constituée administrativement selon procès verbal signé par le Cdt de la Cie, le sous-intendant **CLEMENT** et le général **HALLOUIN** Cdt la 20e division.
M. le lieutenant **ADENOT** a pris le commandement de cette compagnie.

15 mars
469 hommes venus des dépôts de la 13e région et appartenant au 97e, 99e, 101e et 103e territorial arrivent pour renforcer le régiment. Ils appartiennent à la classe 1891 pour la plus grande partie, quelques uns seulement sont de la classe 1892.
Le 1er bataillon fournit 1 peloton aux tranchées d'Erches, le 2e bataillon 2 pelotons à Erches. Le service sera ainsi assuré, avec les sections de mitrailleuses jusqu'à nouvel ordre.

Ancestramil

20 mars
Le médecin aide-major de 1re classe **BOMPARD** arrive au corps en remplacement du Dr **BENOIT** évacué.

26 mars
Le régiment reçoit du 104e territorial un détachement de 70 hommes (classes 1892- 1891).

30 mars
Une compagnie du 1er bataillon et deux compagnies du 2e bataillon prennent le service des tranchées encadrées par les 121e, 105e R.I. Les hommes disponibles forment des équipes employées aux travaux de défense des secteurs d'Erches, Saulchoy, Warsy, Guerbigny.

6 avril
Le service des tranchées est réduit à une compagnie par bataillon.

8 avril
Un obus tombé sur le cantonnement de la 1er Cie, à Guerbigny, tue le soldat **GUYON Germain**, mle 11048, et blesse les soldats **MARCAUX Elie Jean**, 14683, **MOLLIMARD Jean**, mle 11154, **MONTET Jean Marie**, mle 10972, **FAYT Jacques** 11771, **LAMOUCHE Pierre** 12793.

15 avril
Les 1re et 3e Cies cantonnent à Guerbigny, vont occuper Saulchoy.
Un détachement de 185 hommes, classe 1890, arrive, venant du dépôt du 103e territorial.

22 avril
Lees 1re et 2e Cies viennent cantonner à Arvillers, les 3e et 4e restant à Guerbigny.
La 3e Cie est aux tranchées de Guerbigny encadré par le 121e. La 6e Cie est aux tranchées d'Erches encadrée par le 105e.

23 avril
Le soldat **COUZON Marius**, 3699 de la 3e Cie est blessé par un éclat d'obus aux tranchées de Guerbigny.
Le caporal **TIXIER**, 13609, 6e Cie est blessé aux tranchées d'Erches, par un éclat d'obus. Le soldat **LYONNET**, 597, 6e Cie est également blessé à Erches, mais légèrement.

25 avril
La 4e Cie remplace la 3e aux tranchées de Guerbigny. La 7e Cie relève la 6e aux tranchées d'Erches.

27 avril
Le capitaine **TANDY**, Cdt la 3e Cie est évacué, il est remplacé dans son commandement par le lieutenant **GABRIEL**. Le sous-lieutenant **de BROSSE** passe à la 5e Cie.

29 avril
La 8e Cie remplace la 7e aux tranchées d'Erches.

30 avril
Les soldats **THAVANNE Benoit** 11544, 3e Cie, **PORTAFAIX Zacharie**, 17497, 4e Cie sont blessés par éclat d'obus dans le cantonnement de Guerbigny.

3 mai
La 5e Cie remplace aux tranchées d'Erches la 8e Cie.

Ancestrami

4 mai
La 3e Cie relève la 4e Cie aux tranchées du secteur de Guerbigny.

7 mai
La 6e Cie remplace la 5e aux tranchées d'Erches.

11 mai
La 7e Cie remplace la 6e à Erches.
Un détachement comprenant 3 sous-lieutenants, **MM. ROGUET, HOMBRUN, VERDONI,**
1 adjudant-chef – 3 sergents, 6 caporaux, 189 hommes venant du 104e territorial, arrive pour renforcer l'effectif du régiment

12 mai
Arrivée d'un nouveau détachement de renfort du 104e territorial, comprenant **M. ISSERT** sous-lieutenant, 1 adjudant-chef, 2 sergents, 4 caporaux, 100 hommes.
Le soldat **JOANDEL**, 12268, 7e Cie, est blessé d'une balle au bras gauche dans les tranchées d'Erches.

13 mai
La 4e Cie remplace la 3e aux tranchées de Guerbigny.

15 mai
La 8e Cie remplace la 7e aux tranchées d'Erches.
Par décision du général en chef en date du 6 mai : **M. DURANTON** et **de MOURGUES**, médecins auxiliaires sont nommés, médecins aide-majors de 2e classe à titre temporaire.

19 mai
La 5e Cie a remplacé la 8e à Erches.

20 mai
Le soldat **DEMAILLY Jules**, 3303, de la 4e Cie est blessé d'une balle à la jambe gauche dans les tranchées de Guerbigny.

21 mai
La 3e Cie relève la 4e aux tranchées de Guerbigny.

23 mai
La 6e Cie remplace la 5e aux tranchées d'Erches.

25 mai
Le soldat **MOTET**, 9829, 3e Cie est blessé d'une balle à la jambe gauche dans les tranchées de Guerbigny.

27 mai
Le capitaine **MAUBERT** reprend le commandement de la Cie, le lieutenant **GABRIEL** Cdt la 3e rentre comme chef de section à la 5e. Le lieutenant **JERPHANION**, commandant la 4e prend le commandement de la 3e CIE ;

27 mai
La 1re Cie prend les tranchées d'Erches en remplacement de la 6e.
Le soldat **TRANGER Antoine,** 241 RT, 8e Cie, se rendant au travail est tué à Erches par éclat d'obus.

Ancestrami

28 mai
La 5e Cie se rend cantonner à Guerbigny, la 3e Cie la remplace à Arvillers. Elle est remplacée aux tranchées de Guerbigny par la 4e Cie.
M. PROUST, chef de bataillon, nommé au 103e, arrive au régiment et prend le commandement du 1er bataillon.

31 mai
La 2e Cie relève la 1re aux tranchées d'Erches.

1er juin 1914

EFFECTIF DU REGIMENT
A la date du 1er juin 1915

1. – Officiers

MM.

Etat-major		
Lieutenant-colonel Cdt le régiment		**DUCHOQUET**
Capitaine adjoint		**CORBIOT**
Lieutenant chargé de détails		**MOULIN**
Lieutenant officier d'approvisionnement		**CUZIN**
Lieutenant porte-drapeau		**JULLIEN**
Médecin chef de service		**PLOTON**
Cie de mitrailleuses		
Lieutenant Cdt la Cie		**ADENOT**
1er bataillon		
Chef de bataillon		**PROUST**
Médecin aide-major 1re classe		**FICHOT**
1re Cie	Capitaine	**RIVALLIER**
	Sous-lieutenant	**COGNET**
2e Cie	Capitaine	**BEUTTER**
	Lieutenant	**FOREL**
3e Cie	Fonction de capitaine, lieutenant	**de JERPHANION**
	Sous-lieutenant	**HOMBRUN**
4e Cie	Capitaine	**MAUBERT**
	Sous-lieutenant	**VERDONI**
2e bataillon		
Chef de bataillon		**LAURICHESSE**
Médecin auxiliaire		**BOMPARD**

Ancestramil

5e Cie	Capitaine	**RAVEL**
	Lieutenant	**GABRIEL**
	Sous-lieutenant	**de BROSSE**
6e Cie	Capitaine	**COURBIERE**
	Sous-lieutenant	**GIRAUD**
7e Cie	Fonction de capitaine, lieutenant	**QUITTANCON**
	Sous-lieutenant	**VALLET**
8e Cie	Capitaine	**DUPERRAY**
	Lieutenant	**BAYLE**
	Sous-lieutenant	**ISSERT**

2.- Sous-officiers, caporaux et soldats :	2028
Chevaux et mulets :	147
Voitures :	40

4 juin
La 4e Cie vient cantonner à Arvillers en remplacement de la 6e qui va à Guerbigny. La 5e Cie prend les tranchées de Guerbigny.
La 3e Cie prend les tranchées d'Erches en remplacement de la 2e Cie.

5 juin
Le soldat **BŒUF**, mle 14670, de la 3E Cie est tué aux tranchées d'Erches d'une balle à la tête.

7 juin
Par décision en date du 5 juin 1915 de M. le général en chef sont nommés à titre temporaires :

1.- Capitaines : les lieutenants

De JERPHANION Jean	capitaine à la 4e Cie en remplacement du capitaine MAUBERT
ADENOT Paul	capitaine Cdt la Cie de mitrailleuses
GABRIEL Jean	capitaine Cdt de la 3e Cie
QUITTANCON Emile	capitaine Cdt la 7e Cie

2.- Sous-lieutenants, les sergents :

THOLOT Jean	sous-lieutenant 6e Cie
LAVAL François	sous-lieutenant 4e Cie
CLAIR Pierre	sous-lieutenant 5e Cie

9 juin
Le capitaine **MAUBERT** est évacué pour raisons de santé. La 1re Cie remplace la 3e aux tranchées d'Erches.

13 juin
La 2e Cie relève la 1re à Erches, la 6e remplace la 5e dans leurs tranchées respectives.

17 juin
Aux tranchées d'Erches, la 3e relève la 2e.

21 juin
La 4e remplace à Erches la 3e et la 5e remplace la 6e à Guerbigny.

Ancestrami

23 juin
Le chef de bataillon **LAURICHESSE**, allant inspecter une compagnie aux tranchées de Guerbigny et reconnaitre les tranchées de Soulier occupées par son bataillon est blessé sur la route de l'Avre à auteur du ravin sec. Blessure légère au talon droit.

25 juin
La 1re Cie relève la 4e aux tranchées d'Erches.

26 juin
Le village d'Arvillers où est cantonné le 1e bataillon, les 7e, 8e Cies et l'état-major est bombardé par 23 obus de calibre 105.

28 juin
Le soldat **BARBOTIN**, mle 5076, classe 1899, de la 1re Cie est blessé à Erches par un éclat d'obus.

29 juin
L'état-major du régiment, les 2e, 3e, 4e, 7e, 8e Cies quittent Arvillers pour cantonner à Warsy.

30 juin
La 1re Cie occupe les tranchées d'Erches. Les 2e et 3e Cies occupent les tranchées du bois du 102, situés au sud-est de Guerbigny. La 6e Cie occupe le ravin sec, la 7e l'Echelle St-Aurin, la 8e, le Grand Ravin.

1er juillet
La 1re Cie rentre au cantonnement de Warsy ayant quitté les tranchées d'Erches ainsi que la section de mitrailleuses.
L'adjudant **BERTRAND** Firmin, mle 5027, classe 1896 est tué au bois du 102 par un éclat d'obus.

3 juillet
La 8e Cie quitte le Grand Ravin et rentre au cantonnement de Warsy. La 4e, la Cie de mitrailleuses, les voitures du T.G. 2 quittent Warsy pour aller cantonner à Berquigny.

5 juillet
Le drapeau, les 1re, 5e et 8e compagnies sont passées en revue au sud de la route de Montdidier au sud-est de Warsy par le général **DUBOIS** commandant la Vie armée.

6 juillet
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées du bois 102 les 2e et 3e Cies. La 5e relève la 6e aux tranchées de 1re ligne en avant du ravin sec, la 8e relève la 7e aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin.

12 juillet
Les 2e et 3e Cies relèvent au bois du 102, les 1re et 4e Cies. La 6e relève la 5e au ravin sec et la 7e relève la 8e à l'Echelle St-Aurin.

18 juillet
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées du bois du 102 les 2e et 3e Cies, la 5e remplace la 6e au Ravin sec et la 8e remplace la 7e à l'Echelle St-Aurin.
Par décret du président de la République, en date du 15 juillet 1915, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, M. le capitaine **CORBIOT** a été nommé chef de bataillon à titre définitif, dans le cadre des officiers de l'armée territoriale.

Ancestramil

22 juillet
Le soldat **GAUTHIER**, 5e Cie est mort pour la France dans la tranchée B8 en avant du Ravin sec et le soldat **BARTHELIER**, 5e Cie a été blessé assez grièvement à la tête par une rafale de deux obus fusants qui ont éclaté au-dessus d'eux.

23 juillet
Le soldat **JACQUETON Marius**, 8e Cie, a été blessé à la cuisse gauche par un éclat d'obus aux tranchées de l'Echelle St-Aurin.
Par décision de Monsieur le général Cdt la VIe armée du 21 juillet, M. le chef de bataillon **CORBIOT** est affecté au 72e régiment territorial.
Le capitaine **RAVEL** est désigné pour remplir les fonctions de capitaine adjoint au colonel et prend le commandement de la Cie H.R.
Le sous-lieutenant **de BROSSE** commande provisoirement la 5e Cie.

25 juillet
Les 2e et 3e Cies remplacent au bois du 102 les 1re et 4e Cies. La 6e relève la 5e au Ravin sec et la 8e relève la 7e à l'Echelle St-Aurin.

1er août
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées du bois 102 les 2e et 3e Cies. La 5e Cie relève au Ravin sec la 6e Cie et la 8e relève la 7e à l'Echelle St-Aurin.

6 août
Les soldats **GENETTE, FAURE, JOBERT, DUMAS** de la 8e Cie sont blessés à l'Echelle St-Aurin par les éclats d'un même obus.
Le soldat **BELUZE**, 5e Cie a été blessé à proximité du Ravin sec et sur le bord de l'Avre par une balle qui a traversé le mollet gauche.
Par décision de M. le général en chef en date du 31 juillet 1915, les sous-officiers dont les noms suivent ont été nommés à titre temporaire :
Sous-lieutenants :

MELINE, sous-lieutenant chef service téléphonique à la Cie H. R.
CONSCASTY, sous-lieutenant chef de section à la 1re Cie
MANNEVAL, sous-lieutenant chef de section à la 2e Cie
REBOUX, sous-lieutenant, chef de section à la 3e Cie
JEAN, sous-lieutenant chef de section à la 7e Cie

8 août
Les 2e et 3e Cies relèvent aux tranchées du Bois 102 les 1re et 4e Cies. La 6e Cie relève au Ravin sec la 5e Cie et la 7e relève la 8e Cie à l'Echelle St-Aurin.

13 août
La 4e Cie quitte Becquigny. Les 2e et 3e Cies occupent les tranchées du bois 102 entre le boyau nord et le boyau sud. La 7e Cie va occuper la tranchée rouge de l'Avre.

14 août
Le sous-lieutenant **COGNET** est évacué pour raisons de santé

15 août
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées du bois 102 les 2e et 3e Cies, la 8e relève à la tranchée rouge de l'Avre la 7e Cie.

Ancestrami

19 août
Par décision en date du 8 août 1915, de M. le ministre de la guerre, le sergent **CHAMAREL**, tambour major du régiment à été inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire pour prendre rang du 29 septembre 1914.

21 août
Par décision de M. le général Cdt la VIe armée, en date du 17 août 1915, M. le chef de bataillon **PROUST Emile** du 103e territorial passe avec son grade au 409e R.I.

22 août
Les 2e et 3e Cies relèvent au bois 102 les 1re et 4e Cies, la 5e Cie relève à la tranchée rouge la 8e Cie.

24 août
Par décision de M. le général Cdt la VIe armée en date du 21 août 1915, le Cdt **CLOGENSON** chef de bataillon de réserve au 409e R.I. passe avec son grade au 103e régiment territorial où il prend le commandement du 1er bataillon.

29 août
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées du bois 102 les 2e et 3e Cies, la 7e relève, à la tranchée rouge, la 5e Cie.

4 septembre
Le lieutenant-colonel **DUCHOQUET** est évacué pour raisons de maladie, il passe le commandement provisoire du régiment au Cdt **LAURICHESSE**, le plus ancien chef de bataillon.

5 septembre
Les 2e et 3e Cies relèvent aux tranchées du bois 102 les 1re et 4e Cies, la 8e relève à la tranchée rouge la 7e Cie.

10 septembre
Par décision de M. le général D. E. L. en date du 4 septembre 1915 et ordre télégraphique n° 2298/1 du 8 septembre : le médecin aide-major de 2e classe **TRIDON** est mis à la disposition du directeur du service de santé pour être affecté au 103e territorial.

11 septembre
Par décision de M. le médecin inspecteur directeur du service de santé du 13e corps d'armée, le médecin aide-major de 1re classe **PLOTON**, chef de service au 103e territorial, passe avec son grade à la 13e région, à l'intérieur.
Le médecin aide-major de 1re classe **BOMPARD** prend la direction du service de santé du régiment.
Le médecin aide-major, 2e classe, **TRIDON** prend la direction du service de santé du 2e bataillon.

13 septembre
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées du Bois 102, les 2e et 3e Cies, la 5e Cie relève à la tranchée rouge la 7e Cie.
Par décision de M. le général en chef en date du 5 septembre 1915, le capitaine **RIVAILLER Etienne** passe avec son grade au 82e territorial où il prend le commandement du 2e bataillon.
M. le lieutenant **FOREL** prend le commandement de la 1re Cie.
Les soldats **BOUTEILLE Claude, BOISSON Pierre, CAUSTE Jean, GRANNETIER Mathieu, MALFRAY Claude, PERRIN Jean** de la 6e Cie, occupés par le 121e R.I. à la construction d'abris dans les tranchées devant Andechy ont été blessés par les éclats d'un même obus.

Ancestramil

16 septembre
Le lieutenant-colonel **DUCHOQUET** meurt des suites de sa maladie à l'Ambulance 10/16 du château de Tartigny – Oise.
La 2e Cie quitte Warsy pour aller cantonner à Becquigny.

19 septembre
Les 2e et 3e Cies relèvent aux tranchées du Bois 102, les 1re et 4e Cies, la 7e Cie relève à la tranchée rouge la 5e Cie.
La 5e Cie va cantonner à Becquigny.
Les 5e et 6e Cies relèvent aux tranchées du Bois 102, les 3e et 2e Cies.

20 septembre
Le 1er bataillon et son train de combat quittent Warsy pour aller cantonner à Faverolles. Il est mis à la disposition de la 25e division pour l'exécution de travaux pour l'artillerie.

22 septembre
L'état-major du régiment et le 2e bataillon passent sous le commandement de la 101e brigade rentrée à Warsy pour remplacer la 51e brigade.
Par décret du président de la République, en date du 20 septembre 1915, rendu sur la proposition du ministre de la guerre :
Le capitaine **RIVAILLER** a été nommé chef de bataillon à titre définitif dans le cadre des officiers de l'armée territoriale.

25 septembre
Le soldat **VIGNON Michel** de la 4e Cie a été blessé à la jambe droite par éclat d'obus en travaillant à Thilloloy.

26 septembre
Le caporal **MERLIN**, le soldat **GRAND** de la 8e Cie ont été blessés par les éclats d'un même obus, reçu au cours de l'exécution de travaux devant Dancourt.

27 septembre
L'état-major du régiment et le 2e bataillon passent à nouveau sous le commandement de la 51e brigade qui revient à Warsy remplacer la 101e brigade.

29 septembre
Le 1er bataillon et son train de combat quittent Faverolles pour aller cantonner à Warsy, il passe sous le commandement de la 51e brigade.

30 septembre
Les 1re et 2e Cies relèvent aux tranchées du Bois 102 les 5e et 6e Cies. La 8e Cie relève à la tranchée rouge la 7e Cie.

1er octobre
La 3e Cie relève à la tranchée rouge la 8e Cie. La 8e Cie est mise à la disposition du colonel **CAMORS** du 105 R. I. et va occuper la tranchée de 2e ligne de l'Echelle St-Aurin.

2 octobre
Par décision de M. le général Cdt l'armée en date du 1er octobre :
Le sous-lieutenant mitrailleur **MAGNIN** est dirigé sur l'état-major de Beaucourt-en-Santerre pour être affecté à une Cie de mitrailleuses.
Le sous-lieutenant **LAVAL** de la 4e Cie passe à la Cie de mitrailleuses en remplacement du sous-lieutenant **MAGNIN**.

Ancestramil

EFFECTIF DU REGIMENT
A la date du 2 octobre 1915

1. – Officiers

MM.

Etat-major

Chef de bataillon Cdt le Rgt par lettre service reçue le 26 Septembre 1915 par le général Cdt le 13e corps d'armée	**LAURICHESSE**
Capitaine adjoint	**RAVEL**
Lieutenant chargé des détails	**MOULIN**
Lieutenant officier d'approvisionnement	**CUZIN**
Sous-lieutenant chef du service téléphonique	**MELINE**
Médecin chef de service	**BOMPARD**

Cie de mitrailleuses

Capitaine	**ADENOT**
Sous-lieutenant	**LAVAL**

1er bataillon

Chef de bataillon		Commandant **CLOGENSON**
Médecin aide-major 1re classe		**FICHOT**
1re Cie	Fonction de capitaine, lieutenant	**FOREL**
	Sous-lieutenant	**CONCASTY**
2e Cie	Capitaine	**BEUTTER**
	Sous-lieutenant	**MANNEVAL**
3e Cie	Capitaine	**GABRIEL**
	Sous-lieutenant	**HOMBRUN**
	Sous-lieutenant	**REBOUX**
4e Cie	Capitaine	**de JERPHANION**
	Sous-lieutenant	**VERDONI**

2e bataillon

Chef de bataillon le régiment		Commandant **LAURICHESSE**, Cdt
Médecin aide-major 2e classe		**TRIDON**
5e Cie	Fonction de capitaine, sous-lieutenant	**de BROSSE**
	Sous-lieutenant	**CLAIR**
6e Cie	Capitaine	**COURBIERE**
	Sous-lieutenant	**GIRAUD**
	Sous-lieutenant	**THOLOT**
7e Cie	Capitaine	**QUITTANCON**

Ancestramil

	Sous-lieutenant	**VALLET**
	Sous-lieutenant	**JEAN**
8e Cie	Capitaine	**DUPERRAY**
	Lieutenant	**BAYLE**
	Sous-lieutenant	**ISSERT**

2.-	Sous-officiers	130 }	
	Caporaux	155 }	1947
	Soldats	1662 }	
3.- Chevaux et mulets		155	
Voitures		51	

3 octobre
Le soldat **Athanase PIERRE,** de la 1re Cie a été blessé à l'omoplate droite par une balle de fusil au cours de l'exécution de travaux devant Armencourt.

6 octobre
Le soldat **LOMBARD Joanny**, de la 3e Cie, a été blessé légèrement à la fesse gauche à l'ouvrage B5 en 1re ligne de l'Echelle St-Aurin par une balle de Schrapnell.

7 octobre 1915
La 3e Cie relève aux tranchées de l'Echelle St-Aurin la 8e Cie. La 1re Cie va occuper les tranchées Nord et avancée avec 2 sections, les 2 autres sections allant occuper les tranchées de l'Echelle St-Aurin. Les 2e et 4e Cies vont occuper les tranchées du Bois du 102.

8 octobre
Le régiment passe sous le commandement de la 203e brigade territoriale et de la 102e division territoriale, il reste rattaché administrativement à la 26e division.

11 octobre
Les 2e et 4e Cies relèvent aux tranchées de l'Echelle St-Aurin les 1re et 3e Cies, qui vont occuper les tranchées du Bois 102.

12 octobre
Le caporal **LACOSTE**, 2e Cie a été blessé au talon, le caporal **FAURE** 5e Cie a été blessé légèrement à la cuisse droite par une balle, sur la rive gauche de l'Avre à proximité du moulin de l'Echelle.

14 octobre
Les 7e et 5e Cies relèvent aux tranchées de l'Echelle St-Aurin, les 2e et 4e Cies. La 8e Cie relève à la tranchée Bleue la 1re Cie et la 6e relève au bois du 102 la 3e Cie.

18 octobre
Les 6e et 8e Cies relèvent aux tranchées de l'Echelle St-Aurin les 7e et 6e Cies. La 7e Cie va occuper la tranchée Bleue et la 5e Cie va occuper les tranchées du Bois 102.

21 octobre
Le régiment passe à nouveau sous le commandement effectif de la 51e brigade.

Ancestramil

Renforts : le 4 septembre un détachement de réservistes de l'armée territoriale composé de 1 sergent, 2 caporaux et 33 hommes, arrive du dépôt du 103e territorial de Montbrison.
Le 5 septembre, un détachement de R.A.T. composé de 2 caporaux et 38 hommes, arrive du dépôt du 102e territorial de St-Etienne.
Le 6 septembre un détachement de R.A.T. composé d'1 adjudant, 4 caporaux et 192 hommes arrive du 99e territorial de Clermont.
Le 8 octobre un détachement composé de 1 sergent et 22 hommes arrive du dépôt de Montbrison pour compléter l'effectif des mitrailleuses.
Changés de corps – Exécution des ordres de M. le général commandant en chef en date du 23 septembre 1915, 1 sergent, 1 caporal et 10 soldats sont dirigés sur la Cie cycliste de G.Q.G. par Compiègne, le 30 septembre.
En exécution des ordres de M. le général commandant le 13e corps en date du 27 septembre 1915 : 25 hommes sont dirigés le 30 septembre sur Boulogne-la-Grasse pour passer au 16e artillerie en vue d'être affectés aux batteries de canons pneumatiques.

22 octobre
Les 3e et 2e Cies relèvent aux tranchées de première ligne de l'Echelle St-Aurin les 6e et 8e. La 4e Cie va occuper la tranchée bleue et la 1re Cie va occuper les tranchées du Bois 102.

26 octobre
En exécution des ordres de M. le général commandant la VIe armée en date du 20 octobre 1915 :
Un renfort de 80 hommes des classes 1893 et 1895, arrive du 9e bataillon au dépôt du 105e R.I. stationné dans la 26e division.
Un second renfort de 70 hommes appartenant aux classes 1895 et 1901 arrive du 9e bataillon de dépôt du 139e R.I. stationné dans la zone De la 26e division.

26 octobre
Les 4e et 1re Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin les 3e et 2e Cies. La 3e Cie va occuper la tranchée bleue et la 2e Cie va occuper les tranchées du Bois 102.

29 octobre
En exécution des ordres de M. le général Cdt le 13e C.A., 80 hommes des classes 1894 et 1893 venus le 26 octobre du 9e bataillon du 105e de ligne sont conduits à Pierrepont pour être échangés à la 62e division avec 80 hommes de la classe 1895.

30 octobre
Les 8e et 6e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin les 2e et 1re Cies. La 5e Cie relève à la tranchée bleue, la 3e Cie et la 7e Cie relève au Bois du 102 la 2e Cie.

31 octobre
Le soldat **BENECH Giraud** de la 8e Cie a été blessé légèrement au cou par un éclat d'obus 77, étant de service à la tranchée de 1re ligne B6 à l'Echelle St-Aurin.

3 novembre
Le 1er bataillon quitte Warsy. La 1re Cie va cantonner à Marquivillers et les 2e, 3e et 4e Cies vont occuper les tranchées de 1re ligne en avant d'Armancourt.

5 novembre
Les Cies du 1er bataillon quittent les tranchées d'Armancourt et le cantonnement de Marquivillers et vont cantonner à Warsy.
En exécution des ordres de M. le général Cdt le 13e C.A. des 1er et 2 novembre 1915
- 6 hommes de la classe 1895 et 1896 venus du 87e territorial sont échangés contre 10 hommes de la classe 1890 du 103e territorial,

- 27 hommes des classes 1895, 1895, 1897 venus du 119e territorial sont échangés contre 27 hommes de la classe 1890 du 103e territorial,
- 82 hommes des classes 1895, 1896, 1897, 1898 venus du 8e territorial sont échangé contre 2 caporaux et 98e hommes du 103e territorial,
- 200 hommes des classes 1895, 96, 97, 98, 99 venus du 13e territorial sont échangé contre 1 sergent, 2 caporaux et 214 hommes de la classe 1890 du 103e territorial.

6 novembre
- 57 hommes des classes 95, 96, 97 venus du 119e territorial sont échangés contre 1 caporal et 77 hommes du 103e territorial appartenant à la classe 1890 et aux pères de famille de 3 enfants et plus de la classe 1891,
- 1 sergent-major, 5 sergents, 1 fourrier, 7 caporaux et 80 hommes des classes 1895, 96 venus du 77e territorial sont échangés contre 1 adjudant, 1 fourrier, 7 caporaux et 81 hommes de la classe 1890 qui sont dirigés sur St-Martin de Boscherville (Seine-Inférieure).

Les 5e et 7e Cies relèvent aux tranchées de l'Echelle St-Aurin les 6e et 8e Cies. La 6e Cie va occuper la tranchée Bleue et la 8e Cie va occuper la tranchée du Bois 102.

9 novembre
Un détachement de 13 hommes, de la classe 1890 et de la classe 1891, pères de 3 enfants et plus, est dirigé sur Lignières au 119e territorial.
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin les 5e et 7e Cies. La 3e Cie relève à la tranchée bleue la 6e Cie et la 2e Cie relève au bois du 102 la 8e Cie.

11 novembre
Le régiment quitte Warsy. L'état-major, la Cie H.R., les 5e et 7e Cies vont cantonner à Guerbigny sur la rive gauche de l'Avre, les 6e et 8e Cies et le train de combat du régiment vont cantonner à Becquigny.

12 novembre
Par décision du M. le général Cdt la 6e armée n° 15 364 du 9 novembre 1915, transmis par 26e D.I. le 11 novembre, sous le n° 3384/P, le capitaine **RAVEL** adjoint au chef de corps rejoint le 12 novembre le 311e territorial pour y commander un bataillon.
Le capitaine **QUITTANCON** de la 7e Cie est désigné pour remplir les fonctions de capitaine adjoint au chef de corps et prend le commandement de la C.H.R.
Le sous-lieutenant **JEAN** prend provisoirement le commandement de la 7e Cie.

14 novembre
Le sous-lieutenant **VALLET**, de la 7e Cie, est désigné pour remplir les fonctions de porte-drapeau.

15 novembre
Le médecin aide-major de 1re classe **FICHOT** est dirigé sur la 13e région (tour de relève).
Il est remplacé dans son service par le médecin aide-major de 2e classe **PASQUIER** (exécution note médecin inspecteur du 13e C.A. n° P/27 du 14 novembre 1915).

17 novembre
Les 5e et 6e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin les 1re et 4e. La 7e Cie va occuper la tranchée Bleue et la 8e les abris du bois du 102.

18 novembre
Reçu du 77e territorial un détachement de 3 sergents, 2 caporaux et 32 soldats.

20 novembre
Reçu du 77e territorial un détachement de 1 sergent, 2 caporaux et 43 soldats.

21 novembre
Un détachement de 3 sergents, 1 caporal-fourrier, 3 caporaux et 90 soldats de la classe 1890 et 1891 pères de 3 enfants et plus est dirigé sur la gare de Rouen à destination de Cautelen.
En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, par la décision ministérielle n° 12285 K du 8 août 1914, le général commandant en chef a conféré, à la date du 10 novembre 1915, la médaille militaire au soldat **BARBOTIN Paul** mle 5077 de la 1re Cie.
« *Soldat méritant, très attaché à ses devoirs. Grièvement blessé le 28 juin 1915, amputé de la cuisse droite* »
La nomination ci-dessus comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

21 novembre 1915
Les 2e et 3e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin les 5e et 6e. Les 1re et 4e Cies relèvent les 7e et 8e à la tranchée Bleue et aux abris du bois du 102.

29 novembre
Reçu du 119e territorial un détachement de 7 hommes.

30 novembre
Le lieutenant **BAYLE** de la 8e Cie prend le commandement de la 7e Cie.

1er décembre
Le régiment assure à partir de ce jour l'occupation de la tranchée avancée du P.A. n) 1 du C.R. – Echelle St-Aurin qui était occupée par les éléments du 105e.
Le soldat **DUPRE Joseph**, de la 2e Cie, est tué ? (point d'interrogation dans le texte) d'une balle à la tête aux tranchées de l'Echelle St-Aurin.

3 décembre
Les 7e et 8e Cies relèvent aux tranchées de 1re lignes de l'Echelle St-Aurin les 2e et 3e, les 5e et 6e relèvent les 1re et 4e à la tranchée Bleue et aux abris du bois du 102.

7 décembre
Le régiment passe sous le commandement de la 120e division qui relève la 26e. Il est rattaché à la 49e brigade qui remplace la 51e à Warsy.

11 décembre
Les 1re et 4e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin les 7e et 8e. Les 2e et 3e relèvent les 5e et 6e à la tranchée Bleue et aux abris du bois du 102.
Par décision du général commandant en chef en date du 4 décembre 1915 :
M. le chef de bataillon **LAURICHESSE** est nommé lieutenant-colonel à titre temporaire dans les conditions du décret du 2 janvier 1915 et désigné pour commander le 103e territorial d'infanterie.
Le capitaine **MALIGNE**, du 240e R.T.I. est nommé chef de bataillon à T.T. dans les mêmes conditions et affecté au 103e R.T.I. pour y prendre le commandement du 2e bataillon.
Le sous-lieutenant **de BROSSE**, du 103e territorial est nommé lieutenant, à titre temporaire au corps, dans les conditions du décret du 2 janvier 1915. Il reste affecté à la 5e Cie dont il conserve le commandement ;
Les adjudants **MAILLARD** du 71e territorial
DUPUY-DUTEMPS du 53e territorial
Le sergent **CHAMBARD** du 53e territorial
Sont nommés sous-lieutenant à titre temporaire dans les conditions du décret du 2 janvier 1915 et affectés au 103e régiment territorial d'infanterie.
Par décision de M. le général commandant le 13e C.A. en date du 4 décembre, **M. PASQUIER,** médecin aide-major au 103e territorial passe au 113e d'artillerie lourde, groupe du 120 l.

Ancestrami

M. OESCHNER de CONNINCK du 113e d'artillerie lourde passe au 103e territorial.

16 décembre 1915
Est transmis au corps l'ordre de division ci-après :
Ordre de la division n° 42 4/4.
Au cours d'une longue période de travaux pénibles, poursuivis sans arrêt pendant près de 6 mois, les troupes de la l26e division ont montré une endurance exceptionnelle.
Pour mener à bien, en temps voulu, leur tâche laborieuse, elles n'ont pas hésité à travailler à découvert sur un front de près de 14 kilomètres en dépit des feux incessants de l'ennemi, poussant leurs lignes jusqu'au contact même de l'adversaire et ne cessant de le harceler nuit et jour avec autant de ténacité que de courage.
Les efforts persévérants les ont conduites au résultat. Elles ont ainsi justifié pleinement la confiance que le commandement avait mise en elles et le général commandant la division est heureux de leur adresser ses félicitations.
Ayant éprouve leur discernement et leur ardeur offensive, il sait qu'il peut compter sur elles en toutes circonstances.
Au Q.G. le 10 décembre 1915
Le général Commandant la 26e division
Signé : **PAUFFIN de St-NOUEL**

19 décembre
Les 5e et 6e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne à l'Echelle St-Aurin les 1er et 4e, la 8e relève la 3e à la tranchée Bleue, tranchées avancées et B5, et la 7e la 2e aux abris du bois du 102.

22 décembre
Le soldat **MANARANCHE**, classe 1891, de la 6e Cie a été blessé d'une balle au pied droit aux tranchées de l'Echelle St-Aurin.

23 décembre
En exécution des ordres du général commandant le 13e C.A. le régiment reçoit du 119e territorial
7 sergents, 11 caporaux, 62 soldats des classes 1893 et 1894.

24 décembre
Et passe
1.- au 119 territorial à Lignières
1 sergent, 3 caporaux, 73 soldats, pères de 5 enfants vivants
5 soldats, veufs pères de 4 enfants.
2.- au 307e R.E. au Quesnel, 25 soldats des classes 1899 et plus jeunes.

25 décembre
Reçu du 119e territorial complément des hommes des classes 1893 et 1894 – (1 sergent, 1 caporal, 24 soldats).

27 décembre
Les 2e et 3e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne de l'Echelle St-Aurin les 5e et 6e ; la 1re relève la 8e à la tranchée Bleue, tranchée avancée et B6 et la 4e la 7e aux abris du bois du 102.

Ancestrami

1916

1er janvier
ENCADREMENT DU REGIMENT

Etat-major

LAURICHESSE lt-colonel Cdt le Rgt
QUITTANCON capitaine adjoint
MOULIN lieutenant chargé des détails
CUZIN Lieutenant officier d'approvisionnement
VALLET sous-lieutenant porte-drapeau
MELINE sous-lieutenant téléphoniste
BOMPARD Médecin aide-major 1re classe chef de service

Compagnie de mitrailleuses

ODENOT, capitaine Cdt le Compagnie
LAVAL sous-lieut. chef de section

1er bataillon

CLOGENSON	Chef de bataillon
OECHSNER de CONINCK	Médecin aide-major de 2e classe
FOREL	Lieutenant Cdt la 1re compagnie
CONCASTY	Sous-lieutenant chef de section
MAILLARD	Sous-lieutenant chef de section
BEUTTER	Capitaine Cdt la 2e compagnie
MANEVAL	Sous-lieutenant chef de section
DUPUY-DUTEMPS	Sous-lieutenant chef de section
GABRIEL	Capitaine Cdt la 3e compagnie
HOMBRUN	Sous-lieutenant chef de section
REBOUX	Sous-lieutenant chef de section
De JERPHANION	Capitaine Cdt la 4e compagnie

2e bataillon

MALIGNE	Chef de bataillon
TRIDON	Médecin aide-major de 2e classe
De BROSSE	Lieutenant Cdt la 5e compagnie
CLAIR	Sous-lieutenant chef de section
COURBIERE	Capitaine Cdt la 6e compagnie
GIRAUD	Sous-lieutenant chef de section
THOLOT	Sous-lieutenant chef de section
BAYLE	Lieutenant Cdt la 7e compagnie
JEAN	Sous-lieutenant chef de section
DUPERRAY	Capitaine Cdt la 8e compagnie
ISSERT	Sous-lieutenant chef de section
CHAMBART	Sous-lieutenant chef de section

3 janvier 1916
Les 7e et 8e Cies relèvent aux tranchées de 1re ligne à l'Echelle St-Aurin, les 2e et 3e Cies, la 6e relève la 1re au ravin boisé (Nouvelle dénomination de la tranchée avancée) et à B5 et la 5e la 4e aux abris du bois d4 102.

Ancestramil

6 janvier
A la date du 31 décembre sous le n° T/9168, le général Cdt le 13e C.A. a prononcé la mutation suivante
M. BEIRARD, médecin aide-major de 1re classe du 70e territorial passe au 103e territorial en remplacement de **M. BOMPARD** qui rentre à l'intérieur par décision du s/secrétaire d'état en date du 12 décembre n° 12749 1/7 et de l'ordre du médecin d'armée n° 11809 du 22 décembre.
M. BEIRARD étant arrivé prend à la date de ce jour la direction du service de santé du régiment.

8 janvier
La Cie de mitrailleuses est dotée d'une 3e section.

10 janvier
Par décret du président de la république, en date du 5 janvier 1916, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, le lieutenant-colonel à titre temporaire **LAURICHESSE** est promu lieutenant-colonel à titre définitif dans le cadre des officiers de l'Infanterie de l'armée territoriale.

11 janvier
Les 1re et 4e Cie relèvent aux tranchées de 1re ligne à l'Echelle St-Aurin, les 7e et 8e, la 2e relève la 6e au ravin boisé et à B5 et la 3e la 5e aux abris du bois du 102.
Le régiment fournit, à dater de ce jour, et jusqu'à nouvel ordre, 100 travailleurs à la disposition de l'artillerie, pour des travaux à exécuter dans la région de Grivillers, la Bossière, Dancourt.

19 janvier
Les 6e et 5e relèvent aux tranchées de 1re ligne à l'Echelle St-Aurin, les 1er et 4e, la 7e relève la 2e au ravin boisé et à B5 et la 8e, la 3e aux abris du bois du 102.
Les 1re et 4e vont cantonner à Becquigny et les 2e et 3e à Guerbigny.

20 janvier
Le sergent **CARTABAS Paul Antoine**, 6e Cie, de la classe 1894 est tué par éclat de bombe à la tête au PA de l'Echelle St-Aurin (dépendances du château).
Le sergent **PARDON Jacques**, de la même Cie, est blessé très légèrement à la face dorsale de la main gauche par éclat de bombe. Après un pansement, le sergent **PARDON** a continué à assurer son service.

23 janvier
En exécution de l'ordre du général de division, en date du 20, sous le n° 1330/3, deux Cies du régiment (les 4e et 8e), vont cantonner à Boulogne-la-Grasse. Elles fourniront les auxiliaires au service des mines.
En suite de ce mouvement le service aux tranchées de l'Echelle n'est plus assuré que par 3e Cies, le régiment ne fournit plus d'auxiliaires à l'artillerie.

24 janvier
Par décret du président de la république en date du 5 janvier 1916 est nommé, à titre définitif, au grade de sous-lieutenant dans l'infanterie de l'armée territoriale le lieutenant à titre temporaire **de BROSSE.**

26 janvier
Alors que 40 hommes de la 4e Cie étaient occupés sous le feu de l'ennemi, aux travaux de mines à la barricade de Beuvraignes, le soldat **CHOSSY Antoine**, de la classe 1892, qui transportait des sacs de pierre calcaires de l'intérieur de la mine, à environ 20 mètres au dehors a été tué par une torpille qui lui a enlevé toute la partie gauche du corps.

Archives

26 janvier
Le soldat **BILLON**, classe 1893, de la 5e Cie, qui a fait preuve de sang-froid en assurant son service de sentinelle au point d'écoute n° 8 du P.A. n° 2 de l'Echelle St-Aurin, quoique blessé légèrement au visage est nommé caporal.

27 janvier
Les 1re, 2e et 3e Cies relèvent, aux tranchées, les Cies du 2e bataillon, 2e Cie au P.A.1 bois des Fougosses – 3e Cie au P.A2 à l'Echelle St-Aurin, 1re Cie au ravin boisé.

4 février
Le tambour **RICHARD Alexandre** et le soldat **FERNAND** de la 4e Cie, employés aux travaux de mines à la barricade de Beuvraignes sont blessés par éclats de torpille.
Les 5e, 7e et 6e Cies relèvent aux tranchées de l'Echelle les 2e, 3e et 1re Cies.

8 février
Dans la nuit du 8 au 9 février, vers 21 h, le soldat **ROLLET Georges Lucien,** classe 1895, de la 8e Cie, est tué par une grenade à fusil, au moment où il transportait des sacs de terre dans le boyau accédant à la mine n° 1 devant Beuvraignes.

9 février
Le soldat **ARVEUF Pierre**, Octave, de la classe 1891, de la 5e Cie, homme de liaison entre les petits postes n° 1 et 2 P.A.1 de l'Echelle St-Aurin est blessé par éclats de bombe.

10 février
Le soldat **de COSTER Achille** de la 4e Cie est blessé aux travaux de mine devant Beuvraignes.
En raison d'un bombardement au Cessier, une corvée a du rentrer à 20 h sans avoir pu se rendre au travail.
En exécution des prescriptions de l a note de M. le général Cdt le groupe des armées du Nord, du 1er février 1916, n° SC 5420 et de la notification de M. le général Cdt la 6e armée, du 3 février n° 10514, le général Cdt le 13e C.A. prononce à la date du 10 février 1916, le passage de 1 sergent, 3 caporaux, 16 hommes du 108e territorial d'infanterie et celui de **M. DAVID**, capitaine et de **M. GUIGUET** sous-lieutenant des dit régiments au 103e territorial.
Tous ces militaires restent détachés à a Cie du génie 13/4 bis.

11 février
Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, à compter du 12 janvier 1916 :
Pour officier :
M. le colonel **LAURICHESSE** du 103e territorial d'infanterie. Cette décoration donne droit à l'attribution de la croix de guerre.
Citation :
« *Officier supérieur de mérite qui, se consacrant pleinement à l'accomplissement du devoir, donne, depuis le début de la guerre, après avoir acquis des titres sérieux dans l'armée active, le meilleur exemple de dévouement, d'énergie et de courage. Blessé le 23 juin 1915* » (J. O. du 14 janvier 1916, page 398).

12 février
Les 3e, 1re et 2e Cies relèvent aux tranchées de l'Echelle les 5e, 7e et 6e Cies.

14 février
A 14 heures, sur le terrain, au sud et entre la grand-route de Montdidier à Roye, à mi-distance entre Faverolles et le Forestil, à lieu une revue pour la remise des décorations.
Y assistent, le colonel et 2 bataillons du 409e, 1 Cie du 38, 1 Cie du 86, 1 Cie du 103 territorial (5e).

Le lieutenant-colonel **LAURICHESSE**, commandant le régiment est fait officier de la légion d'honneur et reçoit la croix de guerre avec palme.

18 février
En exécution de l'ordre n° 12351, du 11 février 1916, de M. le général Cdt la 6e armée, l'adjudant **CLAVELLOUX**, les caporaux **BOYER**, 1re Cie, **BRUNEL**, 3e cie, **DEBLOCK**, 7e Cie sont affectés au 322e territorial pour le recomplètement des cadres de ce régiment.
Le lieutenant-colonel Cdt le régiment reçoit du général de division **NICOLAS**, Cdt la 120e division la lettre suivante datée du 17 février 1916 et portant n° 2465.
« *Le 103e régiment territorial d'infanterie a été employé pendant plusieurs mois, dans un secteur difficile, tant à cause de l'importance et de la continuité des travaux que de la proximité de l'ennemi.*
Il s'est toujours acquitté à l'entière satisfaction du commandement des tâches qui lui ont été confiées : travaux de première ligne sous un bombardement fréquent et violent, et, garde des tranchées.
Les officiers et les hommes ont fait preuve de beaucoup d'initiative, d'entrain et d'endurance.
Le régiment, en un mot, sous l'autorité respectée de son chef qui, le premier, payait de sa personne, a montré les plus réelles qualités militaires et bien mérité du Pays.
Au moment où la 120e division quitte le secteur, le général de division tient à adresser au 103 régiment d'infanterie territoriale la très chaleureuse expression de sa satisfaction ».
Signé : **NICOLAS**

18 février
Le régiment passe sous le commandement de la 10e division d'infanterie coloniale (**M. MARCHAND**) qui relève la 120e. Il est rattaché à la 19e brigade coloniale qui remplace la 49e (2e corps d'armée coloniale relevant le 13e corps).
M. MARTIN, sous-lieutenant venu du 119e territorial et affecté au régiment fait le service à la 1re Cie.

19 février
1 sergent, 1 caporal et 6 hommes mitrailleurs du 119e territorial passent au régiment.

20 février
Les 7e, 6e et 5e Cies relèvent aux tranchées de l'Echelle St-Aurin les 3e 1re et 2e Cies.
Le soldat **ROUSSON**, de la 7e Cie, est blessé légèrement au bras droit par éclat d'obus à 21 h 30 au bois des Faugasses.

21 février
Par ordre du général de division, les 2 Cies détachées à Boulogne-la-Grasse, cessent d'être employées comme auxiliaires du génie, service des mines et rejoignent le régiment. La 8e Cie va s'installer aux abris du bois du 102 et la 4e Cie va cantonner à Becquigny.

23 février
Le lieutenant-colonel, Cdt le régiment, passe la revue du 1er bataillon (à l'exception de la 4e cie), à Guerbigny, et remet la médaille militaire à l'adjudant **AUTIN** de la 2e Cie, inscrit au tableau spécial de la médaille militaire, à compter du 22 janvier 1916.
« *Ancien des services, vigoureux, énergique, dévoué, a toujours fait preuve des plus belles qualités militaires* (J.O. du 25 janvier 1916, page 663).

25 février
Une patrouille allemande, ayant vraisemblablement pénétrer dans un logis du petit poste n° 3, à l'Echelle St-Aurin, tire le caporal **COMPIGNE Claude**, classe 1891 et enlève le sergent **PARDON Jacques** de la classe 1891, tous deux de la 6 Cie.

Ancestrama

Poursuivi immédiatement par une de nos patrouilles, elle ne peut être rejointe.

28 février
Le 2e bataillon au C.R. de l'Echelle est relevé à 7 h du matin par 1 bataillon du 53e régiment colonial.
Les éléments relevés vont cantonner à :
Faverolles : E. M. du bataillon et les 5e et 6e Cies
Piennes : les 7e et 8e Cies.
L'E. M. du régiment, la C.H.R., les 2e et 3e Cies restent à Guerbigny, la 1re Cie à Becquigny, la 4e va cantonner à Boussicourt, T.C. un bataillon à Guerbigny, T.C. du 2e bataillon à Faverolles.

29 février
La C.M. du régiment est relevée dans la nuit du 28 au 29 par une C.M. du 53e colonial. La Cie relevée prend à Assainvillers la place du la Cie du 53e.
Le lieutenant-colonel **LAURICHESSE**, Cdt le 103e territorial conserve le commandement du sous secteur à l'Echelle St-Aurin.
Le régiment fournit des travailleurs au Cdt du Génie, pour l'exécution des travaux de la 2e position.
Le 28 février, à 20 h 30, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment de **M. TASSARD**, situé angle de la route de Faverolles à Etelfay et de la grande rue de Faverolles et servant de cantonnement à 2 escouades de la 5e Cie.
Le soldat **FLORET François**, de la classe 1893, n'a pu se sauver à temps et a été carbonisé. Des armes, effets d'habillement et d'équipement ont été brûlés.

1er mars
En exécution d'un ordre de la division prescrivant de resserrer les cantonnements, resserrement nécessité par la situation tactique, le régiment, en entier, cantonne à Guerbigny et Becquigny.
Guerbigny E.M., C.H.R., 1er bataillon, TC et TR
Becquigny 2e bataillon, C.M., TC, TR, et TR2.

3 mars
Le soldat **CHEVALLIER Alexandre**, classe 1899, de la 5e Cie, est tué par éclats d'obus, à 15 h 30, aux travaux de la 2e position près du bois du 101, route de Marquivillers.

6 mars
La 7e Cie se rend à Maresmontiers où elle remplace à la scierie, la Cie du 119e territorial, rappelée par l'armée.
Au point de vue de son emploi technique, cette Cie est sous les ordres du commandant du Génie du secteur N.
La 2e Cie est détachée à Cautigny pour la coupe des bois.
Par décision n° 19627 du 29 février du général Cdt en chef, la compagnie mitrailleuse de la 205e brigade (3 sections) est affectée au 103e territorial. Cette C.M. vient cantonner à Becquigny.

7 mars
Par décision du général de brigade en date du 6 mars, le 2e bataillon est réparti comme suit :
E.M., 5e Cie - Remaugies
1 officier, 30 hommes de la 5e Cie à Faverolles
6e et 8e Cies – Tilloloy
7e Cie – Maresmontiers.
La Cie de Remaugies reste à la disposition du Cdt du Génie de la zone N.
Les 2 Cies de Tilloloy sont à la disposition du Cdt du Génie de la zone S.
Dans la nuit du 7 au 8, le cantonnement de Guerbigny est assez violemment bombardé (obus percutants de 150 et 77). Les hommes se réfugient dans les abris qu'ils avaient construits le long de la route de Lignières.

Ancestramil

8 mars
De 20 h 30 à 23 h 30, nouveau bombardement, aucune perte.

12 mars
Le T.R.2 quitte Becquigny pour aller cantonner à Boussicourt.

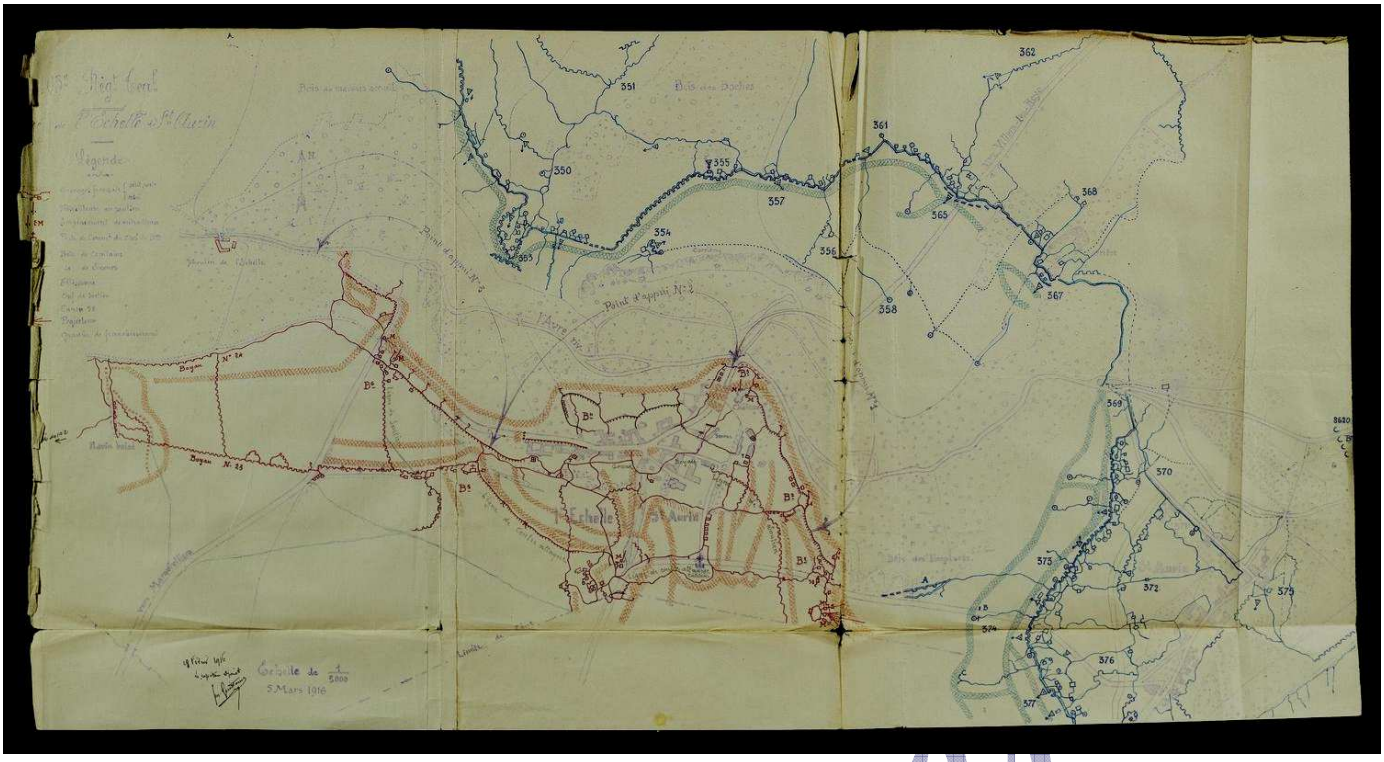
13 mars
Dans la nuit du 12 au 13, vers minuit et demi, les troupes de Guerbigny sont alertées par suite d'émissions de gaz dans la direction de Beuvraignes.
Le médecin aide-major **TRITON** est évacué pour maladie.

15 mars
Le Cd du 2e bataillon et la 5e Cie quittent Remaugies à 13 h pour aller cantonner dans le village de Tilloloy, les voitures de Cie et trains de combat restent à Remaugies.

17 mars
Le lieutenant-colonel Cdt le régiment passe à Becquigny, la revue des 2 Cies de mitrailleuses et remet au lieutenant **FELS Paul,** Cdt de la 2e C.M., la croix de guerre avec étoile vermeil. (Citation à l'ordre du 35e C.A.)
Ordre n° 180
Est cité à l'ordre du corps d'armée :
M. FELS Paul Emile Médard, lieutenant Cdt la Cie de mitrailleuses de la 206e brigade :
« *Le 23 septembre 1914, à Bussus, ayant été désigné pour appuyer l'offensive des chasseurs cyclistes de la division de cavalerie, a conduit sa section avec une grande bravoure, sous une pluie de balles et s'est fait remarquer par son calme et son sang-froid.*
Le 29 septembre 1914, faisait partie des troupes qui tenaient la cote 110, près de Fricourt sous un bombardement violent et le tir des mitrailleuses. Les officiers présents ayant été blessés, a été blessé à son tour et est resté à son poste jusqu'à ce que ses forces l'aient abandonné complètement. »
Q.G. le 9 mars 1914
Le général Cdt le 35e C.A.
Signé : **EBENER**

19 mars
Le 19 mars, vers 14 h 45, un obus de 105 allemand a éclaté au-dessus de l'emplacement occupé par la 3e section de la 8e Cie à Tilloloy, et a blessé grièvement 2 hommes :
OULLIER Joseph, classe 1891, blessure grave à l'omoplate
MARSANNE J. B., classe 1892, 2 blessures aux reins.

Ancestramil



21 mars
Le corps reçoit du dépôt de Montbrison, un renfort, pour la constitution de la 4e section de la C.M. n° 1, composé de 1 sergent, 1 caporal, 25 soldats.

24 mars
Le corps reçoit du dépôt de Montbrison un renfort composé de 2 sergents, 14 caporaux, 7 soldats.
La 2e Cie chargée de l'exploitation des bois dans la région de Cantigny vient cantonner à Boussicourt.

29 mars
Le soldat **CHAPEL Benoit**, classe 1891, de la 8e Cie, faisant partie d'un groupe de travailleurs occupés à creuser un boyau à Tilloloy sud, est blessé, vers 15 h, par éclat d'obus à la tempe gauche.

31 mars
Le corps reçoit du dépôt de Montbrison, un renfort composé de 1 sergent et 22 soldats.

2 avril
Le médecin aide-major de 1re classe **de CONINCK** est évacué sur hôpital de Compiègne pour fatigue générale.
Est transmis au corps l'ordre général n° 22 en date du 2 avril :
« *Le général Cdt le 2e C.A.C. vient de témoigner au général Cdt la 10e D.I.C. sa satisfaction pour les travaux exécutés depuis un mois par les troupes de toutes armes du secteur nord sur nos 1re et 2e positions.*
En adressant lui même ses remerciements aux troupes pour l'effort qu'elles viennent de fournir et l'endurance dont elles ont fait preuve, le général Cdt la 10e D.I.C. est heureux de porter à leur connaissance les félicitations du général Cdt le 2e C.A.C.
Le général Cdt la 10e D.I.C.
Signé : **MARCHAND**

Ancestra

6 avril
Le sous-lieutenant **GUIGUET**, détaché à la Cie 13/4 bis du Génie informe le colonel du décès de 2 hommes du régiment détachés à cette Cie, tués à l'ennemi, près des bois Bourrus.
CATRIX Gaston Jules, mle 934
DESCHAMPS Achille, mle 1128.

12 avril
Le corps reçoit un renfort de 1 caporal et 20 hommes venant du 102e T, dépôt de St-Etienne.

13 avril
Les 3 Cies de Tilloloy viennent cantonner à Becquigny. Par suite de ce mouvement le régiment est réparti comme suit :

E.M., C.H.R., 1re, 3e et 4e Cies,	Guerbigny
5en 6e et 8e Cies,	Becquigny
C.M. n° 1 et 2	Becquigny
TR2 et 2e Cie	Boussicourt
7e Cie	Maresmontiers

En exécution de l'ordre particulier n° 1087 du 11 avril du général Cdt la 6e armée, le régiment est mis à la disposition du général Cdt le 1er corps de cavalerie, à partir du 13 avril.

14 avril
Le corps reçoit un renfort de 1 sergent-major, 1 sergent, 1 caporal-fourrier, 4 caporaux et 60 soldats des classes 1896 et 1891 venant du 104e T de Roanne.

20 avril
Par ordre du général Cdt le 1er corps de cavalerie en date du 16 courant, n° 5817/3/M, le 1er bataillon est mis à la disposition du capitaine **HERMANN** chargé du service des Eaux de l'armée.
Ce bataillon se rend le 20 avril à Hangest où un cantonnement lui est réservé.
Les 3 Cies du 2e bataillon à Becquigny viennent cantonner à Guerbigny.

22 avril
Par note n° 7101, en date du 18 avril, le régiment est placé sous les ordres du général ROBILLOT, Cdt la 1re division de cavalerie à Davenescourt.

23 avril
Le régiment fournit 2 Cies de travailleurs (le 5e et 6e) à la 2e Cie du 31e Génie, chargée d'exécuter sur le pont l'Echelle Dancourt des aménagements et travaux spéciaux.
Les 2 Cies occupent les abris du ravin de la cote 97.
Les 2 Cies de mitrailleurs et service médical du régiment, quitte Becquigny pour venir cantonner à Guerbigny.

24 avril
Par notre n° 122 du général Cdt le secteur C, les 2 Cies de mitrailleuses du régiment sont mises à la disposition du lieutenant-colonel Cdt le sous-secteur.
Les 7 sections sont installées à cheval sur l'Avre à hauteur de la tranchée rouge.
Les échelons vont cantonner à Davenescourt.

25 avril
Un détachement de 1 sous-officier, 1 caporal et 23 soldats de la 8e Cie est mis à la disposition du lieutenant **MAGELLOZ**, Cdt l'annexe du P. G. de Fignières.

Ancestrami

27 avril
La 7e Cie détachée à la scierie de Maresmontiers regagne Guerbigny.
A 12 h, le colonel reçoit l'ordre d'évacuer à B5, la localité de Guerbigny, notre artillerie devant bombarder la garde de Roye.
En conséquence, toutes les unités se rendent dans les abris route de Marquivillers et route de Lignières les attelages et voitures dans le bois à l'ouest de Becquigny.
Vers 13 h 15, 4 obus de 150 tombent à la sortie sud de Guerbigny.
A 18 h, Guerbigny est bombardé violemment.

28 avril
En exécution de l'ordre n° 436, du 27 avril, du général de division, l'E.M. du régiment, la C.H.R. et les 7e et 8e Cies viennent cantonner à Becquigny.

29 avril
Par suite de nouveaux ordres reçus de l'armée, la 7e Cie qui était employée jusqu'au 26 avril inclus à la scierie de Maresmontiers y retourne le 29, dans la matinée.

1er mai
En exécution de l'ordre n° 8339, du 1er corps de cavalerie, en date du 30 avril, les 7e et 8e Cies sont mises à la disposition du service télégraphique de 1re ligne et se portent le 1er mai : la 7e Cie de Maresmoutiers à Harbonnières (nord-ouest de Rosières), la 8e Cie de Becquigny à Vauvillers (nord de Rosières).
Le détachement de la 8e Cie à l'annexe du P.G. de Fignières est relevé et rejoint sa Cie.

2 mai
Par décision de M. le général Cdt la 10e armée en date du 23 avril, n° 1617/P, M. le médecin aide-major de 1re classe **GOURDOU Louis** est affecté au régiment en remplacement de M. le médecin aide-major de 2e classe **TRIDON** évacué le 13 mars.
Arrivant ce jour, le médecin aide-major **GOURDOU**, assure le service médical au 2e bataillon.

3 mai
En exécution de l'ordre n° 8339 du 1er corps de cavalerie en date du 30 avril, le 1er bataillon est mis à la disposition du Génie. Il se porte d'Hangest sur ; Folies (1re Cie), Warvillers (2e et 3e Cies), Bouchoir (4e Cie).
Le chef de bataillon, le P.E.M. et le T.C. cantonnent au Quesnel.

6 mai
M. MOULIN, lieutenant chargé des détails part en congé de 3 mois sans solde, pour être mis à la disposition des établissements **VIAL et MOULIN** (D. n° 186), en date du 28 avril 1916, de M. le général Cdt en chef.
M. le lieutenant **FOREL,** 1re Cie, passe à la C.H.R. comme officier chargé des détails, en remplacement de **M. le lieutenant MOULIN**, en congé de 3 mois.
M. le capitaine **DAVID** passe de la 5e Cie à la 1re (reste détaché à la Cie 13/4 bis du Génie).
M. le sous-lieutenant **GIRAUD** passe de la 6e Cie à la 1re dont il prend le commandement en l'absence du capitaine **DAVID** ;
M. le sous-lieutenant **MARTIN** passe de la 1re Cie à la 6e.

7 mai
Vers 19 h 45, 3 soldats de la 2e Cie ont été blessés au cours d'un bombardement effectué sur le cantonnement de Warvillers et au moment où ils se rendaient dans les abris qui leur avaient été assignés.
Ce sont :

Ancestramil

ISSON Georges, classe 1896 : plaie pénétrante de la poitrine (dcd à 23 heures à l'ambulance 3/154).
CELLERIE Pierre, classe 1891 : plaie pénétrante cuisse droite.
Le soldat **DEBENNE Pierre**, classe 1891, de la 6e Cie, blessé légèrement par coup de feu cuisse droite.

8 mai
La 8e Cie, cantonnée à Vauvillers, reçoit l'ordre de mettre à la disposition de la Cie télégraphique d'armée le détachement ci-après :

- 1 sergent, 1 caporal, 19 soldat en subsistance à la 5e section télégraphique à Caix,
- 1 sergent, 1 caporal, 19 soldats en subsistance à la 4e section T. à Méricourt,
- 1 sergent, 10 soldats, en subsistance à la section automobile à Domart sur Luce,
- 1 sergent, 10 soldats, en subsistance à la Cie 11/4 du Génie à Cappy.

STATIONNEMENT DES DIVERSES UNITES DU REGIMENT

Becquigny	Etat-major du régiment et du 2e bataillon, Cie H.R. et infirmerie
Guerbigny	1re et 2e Cies de mitrailleuses (Echelons à Davenescourt)
Folies	1re Cie
Warvillers	2e et 3e Cies
Bouchoir	4e Cie
Le Quesnel	Etat-major du 1er bataillon
Abris de la cote 97 (route de Marquivillers)	5e et 6e Cies
Harbonnières	7e cie
Vauvillers	8e Cie
Boussicourt	T.R.2

ENCADREMENT DU REGIMENT

MM.		
Etat-major	Lieutenant-colonel Cdt le régiment	**LAURICHESSE**
	Capitaine adjoint	**QUITTANCON**
	Lieutenant chargé des détails	**FOREL**
	Lieutenant officier d'approvisionnement	**CUZIN**
	Sous-lieutenant porte-drapeau	**VALLET**
	Sous-lieutenant chef du service téléphonique	**MELINE**
	Médecin aide-major de 1re classe, chef de service	**BENARD**
1re Cie de mitrailleuses		
	Capitaine, Cdt la 1re cie de mitrailleuses	**ADENOT**
	Sous-lieutenant, chef de section	**LAVAL**
	Sous-lieutenant, chef de section	**CONCASTY**
2e Cie de mitrailleuses		
	Lieutenant Cdt la 2e cie de mitrailleuses	**FELS**
	Sous-lieutenant, chef de section	**MAZUET**
	Sous-lieutenant, chef de section	**PAULAT**
Etat-major	Chef de bataillon Cdt le 1er bataillon	**CLOGENSON**
	Médecin aide-major de 1re classe	**OESCHNER de CONINCK**

Ancestrami

1re Cie	Capitaine	**DAVID**
	Sous-lieutenant Cdt provisoirement la cie	**GIRAUD**
	Sous-lieutenant chef de section	**MAILLARD**
2e Cie	Capitaine Cdt la Cie	**BEUTTER**
	Sous-lieutenant, chef de section	**MANNEVAL**
	Sous-lieutenant, chef de section	**DUPUY-DUTEMPS**
3e Cie	Capitaine Cdt la Cie	**GABRIEL**
	Sous-lieutenant, chef de section	**HOMBRUN**
	Sous-lieutenant, chef de section	**REBOUX**
4e Cie	Capitaine Cdt la Cie	**de JERPHANION**
	Sous-lieutenant, chef de section	**VERDONI**
Etat-major	Chef de bataillon, Cdt le 2e bataillon	**MALIGNE**
	Médecin aide-major de 1re classe	**GOURDOU**
5e cie	Lieutenant Cdt la Cie	**de BROSSE**
	Sous-lieutenant, chef de section	**CLAIR**
6e Cie	Sous-lieutenant, chef de section	**MARTIN**
	Sous-lieutenant, chef de section	**THOLOT**
7e Cie	Capitaine Cdt la Cie	**BAYLE**
	Sous-lieutenant, chef de section	**JEAN**
	Sous-lieutenant, chef de section	**GUIGUET**
8e Cie	Capitaine Cdt la Cie	**DUPERRAY**
	Sous-lieutenant, chef de section	**ISSERT**
	Sous-lieutenant, chef de section	**CHAMBARD**

Effectif du régiment		
Officiers		38
Sous-officiers		153
Troupe	: caporaux	182
	Soldats	1786

9 mai
M. le capitaine **DUPERRAY**, Cdt la 8e Cie est évacué pour maladie, sur l'ambulance 5/44 Pierrepont

10 mai
10 soldats de la 8e Cie sont mis à la disposition de la Cie télégraphique d'armée et placés en subsistance à la section automobile à Domart sur Luce.
Le 9 mai, à 14 h 30, une torpille ennemie étant tombée à proximité des travailleurs, le soldat **TISSANDIER Guillaume,** de la classe 1896 (1re Cie), est atteint au visage, par la terre projetée par l'éclatement du projectile. Il est évacué pour conjonctivite transmatique.

12 mai
Le soldat **FANTIN, François**, classe 1891, de la 4e Cie, est tué par un obus de 150 puis enterré par un autre à 8 h 45, aux tranchées de 1re ligne, en avant d'Erches.

15 mai
Le détachement de la 8e Cie, qui était à la disposition de la Cie M4 du Génie à Cappy rejoint sa Cie à Vauvillers.
Il en est de même pour le détachement en subsistance à la section automobile à Domart-sur-Luce.

Ancestramil

20 mai
Le soldat **LAJATIE Etienne**, de la classe 1896, de la 2e Cie, se blesse dans les circonstances suivantes :
*« Etant au travail, à la disposition du 31e bataillon du Génie, à Rouvroy-en-Santerre, à la sortie ouest du village, à 8 h 45, **LAGATIE** était occupé au caissage de l'entrée d'un abri, quand il tombe dans le boyau profond d'environ 2m. Relevé et transporté au poste de secours du 263e territorial à Varvillers, il fut ensuite évacué sur l'ambulance avec le diagnostic suivant « Fracture de cote et forte contusion au niveau de la point de l'omoplate droite*. »

26 mai
1 sergent, 1 caporal et 19 hommes de la 8e Cie, détachés à Méricourt, rejoignent leur Cie à Vauvillers.

27 mai
1 sergent, 1 caporal, 19 soldats de la 8e Cie, détachés à Caix, rejoignent leur Cie à Vauvillers.

31 mai
La 7e Cie reçoit l'ordre du capitaine Cdt la Cie de sapeurs-télégraphistes de l'armée de se porter d'Harbonnières à la Neuville les Bray où elle cantonne.

1er juin
La 8e Cie se porte de Vauvillers à la Neuville-les-Bray en exécution d'un ordre de l'armée du 31 mai, reçu à 19 h. (message téléphoné)
Les 7e et 8e Cies restent toujours à la disposition du service télégraphique de l'armée.

3 juin
Par décision de M. le général Cdt la 6e armée en date du 29 mai, n° 4533/P, M. TESSE, médecin aide-major de 2e classe au 38e R.I. coloniale, passe à la date du 3 juin 1916 au 103e territorial d'infanterie.
M. TESSE, assurera le service médical du 1er bataillon.

4 juin
En exécution d'un ordre télégraphique émanant de l'E. M. de la 6e armée, transmis le 3 juin par la 1re division (sous le n° 2027), les 5e et 6e Cies cantonnées aux abris de la cote 97 sont embarquées par voie ferrée, le 4 juin, à 9 h à Montdidier pour être débarquées à Guillancourt. La 6e y cantonne et la 5e va cantonner à Froissy.
Ces 2 Cies sont mises à la disposition du service routier.
Le Cdt du 2e bataillon, Cdt **MALIGNE** et le P.E.M. quittent Becquigny et vont cantonner à Guillancourt.
Par décision du général Cdt le groupe des armées du Nord, en date du 30 mai, sous n° S.C. 9211, M. le sous-lieutenant **HOMBRUN**, de la 3e Cie est désigné pour prendre le commandement de la 3e Cie du 2e bataillon M.D. (Mascart-Dessoliers). Il est dirigé ce jour sur Amiens, caserne Stengel.

6 juin
En exécution de l'ordre n° 2105, en date du 5 juin, de M. le général Cdt la 3e division de cavalerie, les mouvements suivants s'effectuent le 6 :
1 – Le 1er bataillon se porte de Folies, Bouchoir et Warvillers sur Bray-sur-Somme.
Le bataillon est à la disposition, du 7 au 11 juin inclus, du chef de service télégraphique de 1re ligne.
2 – Le colonel, le capitaine-adjoint, l'officier chargé des détails, l'officier téléphoniste quittent Becquigny pour Bray-sur-Somme.
3 – L'officier d'approvisionnement et tout le train régimentaire se portent de Boussicourt sur Bray-sur-Somme.

Ancestramil

4 – La C.H.R., sous le commandement de M. le sous-lieutenant **VALLET** se porte de Becquigny à Bray-sur-Somme en 2 étapes. M. le médecin chef de service accompagne le détachement.

1 – Etape de Becquigny sur Quesnel

2 – Etape du Quesnel à Bray.

7 juin

Arrivée de la C.H.R. à Bray.

11 juin

Le 1er bataillon termine le travail qui lui était imposé par le service télégraphique (1 tranchée de 3 300 m de 2 m 20 de profondeur allant de Bray à Suzanne.

12 juin

En exécution de l'ordre de l'armée n° 6488/3 du 8 juin, le 1er bataillon se porte de Bray-sur-Somme à Marcelvave pour être mis à la disposition du service de la gare. Il relève en conséquence de la D.E.S. service étapes.

12 juin

Conformément aux instructions du général Cdt l'armée, le colonel Cdt le régiment, l'E.M., la C.H.R. et le train régimentaire n° 2 quittent Bray-sur-Somme en même temps que le 1er bataillon, pour aller cantonner à Marcelcave.

Le Cdt du 2e bataillon et le P.E.M. quittent Guillancourt pour venir cantonner à la Neuvelle-les-Bray.

13 juin

En exécution d'un message téléphoné n° 6702, de l'E.M. de Cagny, le colonel, l'E.M., la C.H.R. et le T.R. 2 viennent cantonner à Villers-Bretonneux.

Une quinzaine d'hommes de la C.H.R. sont employés aux services de la gare.

La 6e Cie cantonnée à Guillancourt se rend à Rosières. Elle est mise à la disposition du Génie Cie 31/4 pour des travaux à effectuer dans le secteur de Lihons.

15 juin

Par décret du 18 avril 1916, sont promus à titre définitif :

Au grade de capitaine pour prendre rang au 15 avril 1916 :

MM. DAVID et **QUITTANCON**, capitaines à T.T.

Par décret du 24 avril 1916, sont promus à titre définitif :

Au grade de sous-lieutenant pour prendre rang du 15 avril 1916 :

MM. GUIGUET, ISSERT et **JEAN**, sous-lieutenants à T.T.

Sous le n° 1.39, en date du 3 juin 1916, le général Cdt le 1er corps de cavalerie cite à l'ordre général n° 30, le soldat **VIALLIS, Léon**, de la 8e Cie du 103 :

« *A fait preuve d'un véritable esprit de devoir et de courage en venant prendre sa place au front, malgré les difficultés de toute nature et les dangers qu'il a dû surmonter*.»

Le soldat **LEJEUNE Clément**, mle 13105, de la classe 1893, de la 2e Cie se pend à un sapin au bois des Moines, vers 10 h.

20 juin

La 7e Cie cantonnée à la Neuville-les-Bray reçoit l'ordre de se porter à Chuignolles où elle cantonne.

23 juin

La 8e Cie quitte le cantonnement de la Neuville-les-Bray pour aller à Chuignolles, comme la 7e Cie, elle reste à la disposition du service télégraphique de 1re ligne de l'armée.

Ancestramil

24 juin
Le Cdt du 2e bataillon et le P.E.M. cantonnent à Chuignolles.
La 7e Cie se rend de Chuignolles à Caix où elle cantonne.

25 juin
16 soldats exerçant la profession de boulangers, détachés pour essais aux B.O.A. de l'armée y passent définitivement (1 à la date du 3 juin, 14 à la date du 11 et 1 à la date du 25)

30 juin
Le Cdt du 2e bataillon, le P.E.M. et la 8e Cie se portent de Chuignolles à Harbonnières. La 8e Cie reste toujours à la disposition du service télégraphique de 1re ligne de l'armée.

4 juillet
La 7e Cie se rend de Caix à Suzanne où elle cantonne.

5 juillet
En exécution de l'ordre de l'armée du 3 juillet 11 T 381/3, la 8e Cie, à la disposition du service télégraphique de 1re ligne se porte de Harbonnières à Chuignes.
Le commandant du 2e bataillon et le P.E.M. suivent la 8e Cie.
Le 3 juillet, à 20 h, le soldat de 1re classe, **TRONCHON** Antoine, classe 1892 de la 8e Cie, sous l'influence d'une crise hallucinatoire se donne la mort par coup de feu à la tête.

6 juillet
Au cours du bombardement de Chuignes, vers 13 h 30, trois obus tombent à proximité des cantonnements occupés par le P.E.M. du 2e bataillon et la 8e Cie. L'un deux pénètre dans un abri à munitions attenant au local et détermine explosions de cartouches de mitrailleuses sur bandes et de caisses de grenades amorcées.
Les pertes subies, de ce fait sont les suivantes :

Tués

Cie	Classe	Nom	Grade	Cause
5	1897	**CHEMIER**	Brancardier	Fracture du crâne et plaie pénétrante à la poitrine par E.O.
5	1891	**ROCHET**	Brancardier	Fracture du crâne par E.O.
C.H.R.	1891	**CHABRILLAT**	Conducteur	Fracture base crâne par E.O.

Blessés évacués

Cie	Classe	Nom		Grade	Cause
C.H.R.	1892	**BARCET**		Conducteur rav.	2 plaies par E.O, cuir chevelu
C.H.R.	1892	**VARILLON**		Conducteur voit. Outils	Plaie pénétrante face dorsale de la main droite
5	1892	**NEEL**		Brancardier	Plaie bras droit par E.O.
5	1895	**DELAY**			Plaie pénétrante de la région temporale, multiples éclats de la région dorsale dont un pénétrant et plaies de la jambe droite (état grave)
5	1895	**CHAUVIN**			Plaie par éclat d'obus bras droit

Ancestramil

Cie	Classe	Nom		Grade	Cause
8	1895	**FOURNAND**	Emile	Soldat	Plaies par E.O. région dorsale et cuir chevelu
8	1892	**BAYON**	Georges		Plaies par E.O. jambe droite et épaule droite, région postérieure
8	1892	**MEILHOC**	Antoine		Plaie superficielle, cuir chevelu
8	1895	**DUREAU**	Gaston		Plaie par E.O. pariétal droit, plaie contuse flanc droit
8	1892	**CLAUDINON**	J. M.		Plaie par E.O. jambe, cuisse et région axillaire droite
8	1891	**MELOT**	Amable		Plaies multiples par E.O. jambe et cuisse et avant bras droits (état grave)
8	1891	**SAUVAT**	François		Plaie pénétrante fesse gauche par E.O.
8	1892	**SERMEZE**		Caporal	Plaie superficielle, cuir chevelu avec un gros hématome
8	1895	**PICOT**	Louis	Soldat	Plaie en ?éton de l'avant droit par éclat de grenade
8	1892	**GIRAUD**	Pierre		Plaie coutuse avant bras droit, plaie du coude gauche, palie de la région dorsale et contusion de la hanche droite
8	1895	**DUCLOS**		Infirmier	Plaie compliquée de la face
8	1895	**BONNEMAINS**		Soldat	Plaie cuisse droite
8	1892	**VIAL**	Charles		Plaie pénétrante par E.O. de la région deltoïdienne droite et région frontale

Blessés légers non évacués

Cie	Classe	Nom		Grade	Cause
8	1894	**FARJON**		Sergent	Plaies de la jambe gauche, probablement superficielles et plaies du médius gauche
5	1896	**BARBOTIN**		Caporal	Plaie superficielle cuir chevelu
5	1895	**VIDAL**		Brancardier	Plaie superficielle cuir chevelu

8 juillet
La 5e Cie, à la disposition des services routiers, est employée au travail de chargement et déchargement des cailloux à Froissy, canal, rive droite route de Dompierre et route de Chuignes.
Les 7e et 8e Cies, à la disposition du service télégraphique de l'armée 1re ligne creusent des boyaux et abris à Eclusier, Frise et est de Dompierre.

10 juillet
En exécution d'un ordre du général D.E.S., les 1re et 3e Cies quittent Marcelcave pour se rendre respectivement au dépôt de munitions B.2 et B. 22 établis l'un à Cappy, l'autre au nord de Proyard. Ces 2 Cies sont employées au travail de déchargement des obus et à leur lotissement.
Par décision du général Cdt en chef en date du 7 juillet : 2 sergents, 4 caporaux, 24 soldats détachés à la Cie 13/4 du Génie passent pour régularisation au 71e territorial d'infanterie à la date du 10 juillet 1916.

12 juillet
La 7e Cie, creuse des tranchées au bois de Vaux.

1re Cie, l'adjudant-chef **LERBRET J. Baptiste**, mle 1543 de la classe 1896 est blessé mortellement par l'éclat d'obus à 17 h, à Cappy. Il meurt des suites de ses blessures à son arrivée à l'H.O.E. des Bûttes près Marcelcalve.. l'adjudant-chef **LERBRET** surveillait une fraction de sa Cie employée à la manutention des munitions au dépôt B4 du P.A.

15 juillet
Le soldat **QUIERS Antoine**, classe 1891, de la 1re Cie est tué par éclat d'obus tombé près du cantonnement de la Cie à Cappy.

18 juillet
M. le Cdt **MALIGNE** est évacué le 14/7 sur l'hôpital de Dieppe n° 19. Les affectations et mutations suivantes ont été prononcées par le général Cdt la 3e armée, à la date du 12 juillet 1916 sous le n° 257/P (Exécution des prescriptions de la lettre du G.Q.G. n° 5050 du 7 juillet 1916)

M. DAVID Capitaine, 1re Cie, détaché au 4e Génie, Cie 13/4 bis (6e armée) passe au 71e régiment territorial, détaché au commandement du Génie de la 81e D.T. (en surnombre), 13e C.A.

M. GUIGUET Sous-lieutenant 7e Cie, détaché au 4e Génie, Cie 13/4 bis (6e armée) passe au 71e régiment territorial détaché au 1er génie Cie 11/7 (élément d'armée détaché au 13e C.A.

L'adjudant **BOURLAIRE**, de la 7e Cie, blessé légèrement au médius gauche, par éclat d'obus, le 17 juillet à 13 h, à Suzanne (soigné au corps).
1 sergent, 7 caporaux, 30 soldats détachés aux bataillons M.D. en exécution des prescriptions de la note de la 6e armée n° 3664/P du 20 mai, y sont passé définitivement à la date du 5 juin 1916. Les bataillons M.D. sont rattachés au dépôt du 6e Génie.

19 juillet
En exécution de l'ordre n° 1400 P.C. du 18/7 de l'E.M. de Marcelcave, la 6e Cie cantonnée à Rozières est mise à la disposition du service routier (Cdt **ROUGIER**).
Elle se porte dans la journée à Bray-sur-Somme où elle cantonne.
La 7e Cie exécute ses travaux au village de Maricourt et entre Maricourt et Hardecourt.
La 8e Cie exécute ses travaux entre Becquincourt et Flaucourt.
Le soldat brancardier, **GIBOT**, de la 8e Cie est blessé, au cantonnement, par éclat d'obus, région mastoïdienne droite, soigné au corps.
Par décision de M. le général Cdt la D.E.S. de la 6e armée en date du 18 juillet n° 4205, M. le sous-lieutenant **VALLET** est mis à la disposition du major de la gare des Buttes (Marcelcave)
La 6e Cie est employée au rangement de la route dite « des Anglais » près Bray.

27 juillet
La 7e Cie exécute ses travaux vers la chapelle de Curlu et la 8e Cie à Assevillers.
Les 2 Cies de mitrailleuses sont rattachées à la 58e D.I. (au lieu de la 62). Elles restent au point de vue tactique sous les ordres du lieutenant-colonel Cdt le 338e R.I. et conservent, à part quelques modifications de détail, les emplacements qu'elles avaient précédemment.
Le soldat **MASSON Gustave**, de la 1re C.M., aux tranchées est blessé au front par éclat de bombe d'avion au moment où il se réfugiait dans son abri.

28 juillet
Les échelons des 2 C.M. font mouvement de Davenescourt à Becquigny où elles cantonneront désormais.

29 juillet
En exécution de l'ordre général d'étapes n° 710, la 6e CIE et le P.E.M. du bataillon se portent de Bray à la gare de Bel Air (1 km sud est de Morlancourt).

30 juillet
En exécution d'un ordre de la D.E.S. n0 5011, les 2e et 4e Cies, se portent de la gare des Buttes à la Flaque (gare en organisation au sud ouest de Proyart). Le docteur **TESSE** et les brancardiers suivent les 2 Cies.
Le Cdt **CLOGENSON** reste à Marcelcave pour y remplir les fonctions de major du cantonnement (ordre du général Cdt le 35e C.A.).
Le sous-lieutenant **DUPUY-DUTEMPS**, adjudant de garnison ne rejoindra sa Cie qu'après avoir passé les consignes à son successeur, non encore arrivé.
Le capitaine **BEUTTER**, major de la garde des Buttes et le lieutenant **VALLET** qui lui est adjoint sont maintenus dans leurs fonctions.

30 juillet
Les officiers et le P.E.M. du bataillon, brancardiers exceptés sont mis en subsistance (date du 31/07) au 94e régiment d'infanterie territorial.
Par décret du 5 juillet 1916, sont promus à titre définitif, dans le cadre des officiers d'infanterie, armée territoriale (rang du 5 juillet 1916), au grade de capitaine :
Les capitaines à T.T.
ADENOT Paul, Cdt la 1re C.M.
GABRIEL Jean, Cdt la 3e Cie
Au grade de lieutenant :
Le sous-lieutenant à T.D. **VALLET Jean.**
La mission des 2 Cies mitrailleuses rattachées à la 58e D.I. est toujours de participer à la défense du secteur de Guerbigny, limite au nord par le chemin Saulchoy-Andechy, au sud par la route Marquivillers-Armancourt.
Du 26 avril au 21 juin 1916, les sections des 2 Cies sont placées sur la ligne de contre attaque à dater du 21 juin, 3 d'entre'elles sont portées sur la ligne de défense (1re ligne, 1re ligne de soutien, 2e ligne de soutien)

1er août
Le capitaine **DUPERRAY** Cdt la 8e Cie rentre de congé de convalescence.

3 août
Le soldat **CHARRETIER J. B**., mle 14840, classe 1892, de la 7e Cie, travaillant à la construction d'un abri vers le calvaire de Curlu, route d'Albert à Péronne est blessé, vers 11 h, à la main droite par éclat d'obus.

5 août
Le soldat **GRAS Jean,** classe 1891, de la 7e Cie, est blessé « arrachements des premières phalanges : pouce, index, médius de la main gauche ; plaie du pouce et de l'index de la main droite. »
Par ordre particulier n° 1260, du 4 août, relatif à la répartition entre la 6e et la 10e armée des unités de la 99e D.T. et du 103e R.I.T., le régiment passe de la 6e à la 10e armée.
En suite de cette décision, les mouvements suivants sont exécutés à la date du 5 août.
La 5e Cie cantonnée à Froissy, se porte à Chuignolles (Dépôt – f. 2)
La 6e Cie se porte de Bel air à Moreuil, elle est mise à la disposition du médecin chef de l'hôpital des éclopés de Moreuil ; la 7e Cie se porte de Suzanne à Chuignes comme la 8e compagnie, elle est mise à la disposition du service routier de la 10e armée.
La 1re Cie se porte de Cappy (dépôt C. 4) au bois Olimpe (1 km sud de Cappy) (Dépôt f. l.)

6 août
Le soldat **FLORET Antoine**, de la 7e Cie, est blessé au cantonnement à Chuignes (plaie de la région stomacale, par éclat d'obus, soigné au corps.

Ancestramil

Par décision du général Cdt en chef, n° 497, du 1er août et sur la demande du ministre, une prolongation de congé, sans solde, de 3 mois est accordée au lieutenant **MOULIN**, pour être maintenu à la disposition des établissements **VIAL et MOULIN**, en vue de l'exécution des commandes de matériel de guerre.

8 août
Le capitaine **BEUTTER**, major de la gare des Buttes, est nommé major de la gare de La Flaque par décision du commissaire régulateur de Longueau ; le lieutenant **VALLET** lui est adjoint.

10 août
En exécution d'un ordre verbal de la D.E.S. de la 10e armée, le Cdt du 1er bataillon et le P.E.M. qui étaient à Marcelvave viennent cantonner à Bayonvillers.
La 1re Cie se porte au bois Olympe à Bayonvillers pour y assurer le service du dépôt F3 du G.P.A.

14 août
Par note n° 516, du 13 août, le général Cdt la 10e armée, ayant à sa disposition le lieutenant-colonel du régiment, désigne le lieutenant-colonel **LAURICHESSE** pour remplir les fonctions de chef de la zone de Proyart.
Le colonel et la C.H.R. du régiment, à l'exception du T.R. qui reste à Villers-Bretonneux se portent à Proyart.
Le sous-lieutenant **CHAMBARD**, de la 8e Cie, est évacué sur Wiencourt, le 14 août 1916, pour maladie.
Le sergent **GAUTRON**, de la 2e Cie mitrailleuses décède des suites d'une crise d'œdème pulmonaire aigüe.

15 août
En exécution de l'ordre n° 413, du 13 août, de M. le généra Cdt le 2e C.A., la 8e Cie et le P.E.M. du bataillon cantonnés à Chuignes se portent :
P.E.M. et 1 peloton à Aubercourt
2e peloton à Ignaucourt
La Cie est à la disposition du service routier.
La 7e Cie à la disposition du service routier se porte de Chuignes à Harbonnières (note n° 1087 5/2 13/8)

16 août
En exécution de l'ordre n° 26537 du 15 août du général D.E.S., la 3e Cie quitte le dépôt B. 22 de Proyart et se rend à Ignancourt pour assurer la construction du camp 160.

18 août
La gare de Flaque où sont baraquées les 2e et 4e Cies est violemment bombardée. 2 soldats de la 4e Cie sont blessés, classe 1895, **PEZEAUD François**, blessé par éclat d'obus dans la région lombaire gauche ; classe 1894 **DELIGNY Victor**, blessé par éclat d'obus au bras droit.

19 août
La 4e Cie quitte La Flaque et se rend à Guillaucourt où elle est mise à la disposition du major de la gare.
Le 2e peloton de la 8e Cie quitte Ignaucourt et rejoint le 1er peloton à Aubercourt.

20 août
En exécution d'un message du commissaire régulateur de Longueau, la 2e Cie avec le capitaine **BEUTTER** et le lieutenant **VALLET** s'embarquera à Guillaucourt à destination de Longueau. La Cie est à la disposition de M. le commissaire régulateur délégué à la gare de Longueau.

Ancestrami

22 août
Par décret du 27 juillet 1916, (J.O. du 1er août 1916) ont été promus à titre définitif, au grade de sous-lieutenant dans l'infanterie territoriale :

1. Le lieutenant à T.T. **FELS**, commandant la 2e C.M.
2. Le sous-lieutenant **GIRAUD** J.P. Cdt la 1re Cie.

24 août
En exécution de l'ordre n° 27016, du 23 avril, de M. le général D.E.S. de la 10e armée, les 4e et 5e Cies sont dirigées sur la gare de Cayeux, pour y assurer le service de la gare : déchargements, constructions de la voie ferrée et des routes, dépôts de munitions.
Les Cies sont placées sous les ordres du major de gare.

27 août
La 3e Cie sur l'ordre du chef de bataillon **WILLEMIN** se rend d'Ignaucourt au camp du bois de Demuin à 1 500 mm au sud de Demuin.

2 septembre
Par décision du général D.E.S. 10e armée n° 27617 du 1er septembre, la 3e Cie est mise à la disposition du dépôt F3 du G.P.A. (carrefour route Lamotte-Foucaucourt et Harbonnières – Proyart).
Elle vient cantonner à Bayonvillers avec la 1re Cie.
Par décision de M. le général Cdt en chef n° 14923, en date du 19 août 1916, M. le chef de bataillon de GOY, du 106e régiment territorial (en surnombre) est affecté au 103e régiment territorial d'infanterie en remplacement du Cdt MALIGNE blessé.

3 septembre
M. le Cdt **MALIGNE** étant rentré de congé de convalescence reprend le commandement du 2e bataillon.

4 septembre
Ordre général n° 247 du général directeur des étapes et des services de la 10e armée.
En exécution des prescriptions de l'instruction du 13 mai 1915, pour l'application du décret du 23 avril 1915, le général directeur des étapes et des services, cite à l'ordre de la D.E.S. :
Le capitaine **BEUTTER** du 103e Régiment territorial d'infanterie.
« *A, comme commandant des troupes d'étapes chargées des manutentions dans une gare soumise à des bombardements violents et répétés, fait preuve de courage et de sentiment du devoir en assurant néanmoins les opérations de déchargement des trains.*
Ne s'est replié, par ordre, qu'après avoir évacué tout le matériel. »
Au Q.G., le 3 septembre 1916
Le général de division **THEVENET**
D.E.S. de la Xe armée

3 septembre
Le soldat **BRIBES Henri**, de la classe 1893, de la 2e C.M. est blessé à la jambe gauche par éclat d'obus, le 23 août, à 8 h 30, alors qu'il traversait la place de la marie à Guerbigny accompagnant la voiture compagnie.

4 septembre
Le cantonnement de Harbonnières violemment bombardé vers les 16 h. 2 soldats de la 7e Cie sont blessés :
DORMIEU Charles, classe 1898, plaie du cuir chevelu E.O.
DUBOURCHEIX J.B., classe 1894, plaie de la nuque E.O.

Archives Tramel

5 septembre
Le cycliste du 1er bataillon **LEGAT Marcellin**, classe 1898, en se rendant à Longueau pour le service fait une chute de bicyclette lui occasionnant les blessures suivantes : traumatisme du coude droit et plaie superficielle du genou droit.

7 septembre
M. le lieutenant **VALLET**, officier porte-drapeau prend le commandement de la 1re Cie.
Par décision ministérielle du 23 août 1916, sont promus au grade de sous-lieutenant à titre temporaire, pour prendre rang du 17 août 1916 :
BON Ambroise Henri, classe 1896, sergent à la 3e Cie du 103e territorial d'infanterie, affecté au 273e régiment d'infanterie,
ONFROY Jules, classe 1896, sergent à la 4e Cie du 103e territorial d'infanterie affecté au 264e régiment d'infanterie.

22 septembre
En exécution de l'ordre n° 28372, du 18 septembre de M. le général D.E.S. de la 10e armée, les unités du régiment sont regroupées comme suit :
Cdt du 1er bataillon, P.E.M., 1er, 3e et 4e Cies, gare de Cayeux, bataillon affecté au service de la gare, (déchargements en gare, dépôts de munitions du G.P.A., HOE).
Cdt du 2e bataillon, P.E.M., Cies du 2e bataillon :
5 et 6e Cies à Bayonvillers (service du dépôt F3 du G.P.A.)
7e Cie à Harbonnières {
8e Cie à Aubercourt { Service des routes

24 septembre
Les adjudants **MARTIN** et **FOREST**, 4 sergents, 6 caporaux et 40 soldats du régiment, qui étaient détachés à la scierie du Marestmontiers passent à la Cie B.A. 10 – 4e Génie.
(Décision du général D.E.S. 10e armée n° 031531 en date du 24 septembre 1916).

1er octobre
Par décision de M. le général Cdt la Xe armée n° 12325/P en date du 28 septembre 1916, le Cdt **CLOGENSON**, Cdt le 1er bataillon du 103e R.I.T. passe au 282e R.I.T. en remplacement du Cdt **PUGNAIRE** passé au 28e d'infanterie.
Le Cdt **de GOY**, en surnombre, au 103e R.I.T, 8e Cie est désigné pour prendre le commandement du 1er bataillon.

8 octobre
Le sergent **BALEYDIER J. B.**, classe 1894, de la CM1, est grièvement blessé à 14 h 30 aux tranchées nord est du ravin sec (Querbigny) par un obus de 150, emplacement dit C2 ligne de dautrin ? , situé à 700 m sud ouest de la lisière d'Andechy.
Transporté à l'ambulance de l'hôtel-Dieu à Montdidier, il y décède le 9 vers 9 h.
Le sergent **BALEYDIER** qui était un sous-officier très actif et très dévoué et qui a été blessé mortellement à son poste de combat a été décoré avant sa mort de la médaille militaire (croix de guerre avec palme) par M. le général Cdt le 30e C.A.

11 octobre
Le soldat **MILOCHAU Claudius**, classe 1895, de la 7e Cie est blessé par éclats de grenade en travaillant à la réparation de la route de Foncaucourt.

15 octobre
La 2e Cie, disponible à Longueau est enlevée par camions autos et amenée à Moreuil.
Elle est destinée à la construction de l'hôpital de contagieux de Lespinay et à la sucrerie de Moreuil.
Ordre général n° 43 de l'infanterie de la 58e D.I., du 13 octobre 1916.

Ancestrami

Le colonel **DOUCE**, Cdt l'infanterie de la 58e D.I. cite à l'ordre de la brigade les militaires dont les noms suivent :
LYON Adolphe, soldat 2e classe à la 1re CM du 103e territorial
« *Son chef de section ayant été gravement blessé par un obus de gros calibre, s'est précipité à son secours pour le dégager sous un bombardement violent.*
Renversé par un second projectile, a montré un grand sang-froid en continuant ses efforts jusqu'à ce que ce sous-officier ait été mis à l'abri. »
MAHAUT Jean, soldat 2e classe à la 1re CM du 103e RIT, même citation que ci-dessus.

18 octobre
Par décision du général D.E.S. Xe armée n° 29545, en date du 17 octobre, la 2e Cie est à partir du 18 octobre, à la disposition de l'atelier d'amorçage de grenades de Moreuil.
Par décision ministérielle en date du 14 octobre 1916, et par application de l'art. 32 de l'instruction du 2 février 1909, M. le Cdt **de GOY**, chef de bataillon d'infanterie territoriale est réintégré dans la réserve de l'infanterie coloniale et maintenu dans son affectation actuelle.
Le 256e R.I. ayant remplacé le 281e, les 2 Cies de mitrailleuses du régiment sont rattachées au point de vue tactique au 256e à dater du 17 octobre.

22 octobre
Le soldat **LIOT Charles Jean**, de la classe 1895, de la 6e Cie, sentinelle au parc à munitions F3, est tué, à 4 h du matin, par éclats de bombe d'avion ennemi « plaie poitrine pénétrante ».

27 octobre
En exécution de l'ordre n° 1973 de la D.E.S. Xe armée, services des routes, la 8e Cie fait mouvement d'Aubercourt à la Baraquette. Ce mouvement est nécessité par l'urgence des travaux à exécuter dans la région de Foncaucourt.
80 hommes de la 7e Cie viennent cantonner à Bayonvillers.

31 octobre
Par décision n° 27984 de M. le général Cdt en chef, en date du 30 septembre 1916, les sergents du régiment désignés ci-après qui ont suivi les cours des E.O.T, on été nommés au grade de sous-lieutenant à T.T.

1896	**BASSET Antoine**	sergent	affecté au 273e RI
1896	**LAURENT Gaston**	sergent	affecté au 366e RI
1896	**ROURE Joseph**	sergent	affecté au 330e RI
1896	**SENECHAL Octave**	sergent	affecté au 147e RI

1er novembre
Les 80 hommes de la 7e Cie, détachés à Bayonvillers rejoignent leur Cie à Harbonnières.

11 novembre
En exécution de l'ordre n° 7041 de la zone avant de la 58e D.I. en date du 10 novembre, la 1re Cie de mitrailleuses est enlevée du secteur et mise à la disposition directe du général Cdt le 30e C.A. à Montdidier.

14 novembre
En exécution de l'ordre n° 2311/3 du général de division Cdt le 30e C.A., la 1re Cie de mitrailleuses qui était à la disposition, à Montdidier, du général Cdt l'artillerie de l'armée pour la défense contre les incursions nocturnes des avions est réunie en secteur. Le mouvement s'effectue par fractions les 14, 15, 16 et 17 novembre. La Cie de mitrailleuses relevant la 201e C.M. de position au Quesnoy.
La 1re C. Mse se trouve ainsi mise à la disposition de la 132e D.I. (secteur de la 264e brigade, sous-secteur du 166e R.I.)

Ancestrami

Ce sous-secteur se trouve à Bouchoir et comprend les lignes situées entre le bois 98 et le village du Quesnoy.

17 novembre
Une section de la 7e Cie vient s'installer dans un des baraquements de la gare de la Flaque pour effectuer le chargement des camions automobiles.

21 novembre
En exécution de l'ordre n° 2876 de la D.E.S. en date du 19 novembre, la 2e Cie se porte à nouveau à la gare de Cayeux, son nouveau cantonnement, pour y être employé au service de la gare.
M. le Cdt **de GOY** du 1er bataillon rejoint son bataillon à la gare de Cayeux où il assure les fonctions de major de gare.
En exécution d'ordre reçus la 1re Cie de Mses est ainsi répartie :
- 1 section ouvrage à Verdun, ligne de contre attaque (à hauteur du bois 98 entre le bois et la route d'Amiens à Roye)
2 sections – Ouvrage du Laleguistre (situé sur la route d'Amiens à Roye, à mi-chemin entre la route d'Erches au Quesnoy)
1 section – En réserve au camp de la cote 89 (carrières au sud ouest d'Arvillers).
Echelon et T.C. – à Davenescourt.

21 novembre
Les 5e et 6e Cies s'installent dans les baraques du dépôt F3. Restent à Bayonvillers, le P.E.M. du 2e bataillon, les bureaux des Cies et les voitures.

24 novembre
Par ordre du général Cdt la Xe armée, en date du 20 novembre 1916, le lieutenant-colonel **LAURICHESSE** Cdt le régiment est remis à la disposition du général D.E.S. à la date du 24 novembre.
Le lieutenant-colonel **PROVENT** Cdt le 117 R.I.T. remplace le lieutenant-colonel **LAURICHESSE** dans les fonctions de chef de la zone de Proyart et de major du cantonnement de Proyart.
Le lieutenant-colonel Cdt le régiment est maintenu jusqu'à nouvel ordre à Proyart.

27 novembre
En exécution de l'ordre n° 20175, du général D.E.S. Xe armée en date du 26 novembre 1616, le lieutenant-colonel Cdt le régiment et la partie de la C.H.R. cantonnée à Proyart se portent sur Cayeux où ils cantonnent.
2 capitaines et 17 soldats détachés au 10e R.A.P. (voie de 060) fin avril et septembre 1916 y sont affectés définitivement par décision du général en chef en date du 7 octobre 1916 n° 2465, 2466, 2467/DA.

29 novembre
Le lieutenant-colonel **LAURICHESSE** prend les fonctions de major du cantonnement de Cayeux.
La 2e Cie quitte Cayeux et vient cantonner à Mérignolles où elle est mine à la disposition du major de la gare. Le lieutenant-colonel Cdt le régiment remet la croix de guerre au capitaine **BEUTTER** devant la Cie rassemblée pour le départ.

1er décembre
La C.H.R. est constituée d'après les tableaux d'effectifs de guerre du 26 août 1916, sauf en ce qui concerne le peloton de 37, en exécution des prescriptions du général D.E.S. en date du 25 novembre 1916, n° 20162.
M. le sous-lieutenant **VERDONI**, chef de section à la 4e Cie est nommé officier porte-drapeau.

Archestramur

M. le sous-lieutenant **CLAIR**, chef de section à la 5e Cie est nommé sous-lieutenant chef du peloton de sapeurs.

4 décembre
La section de la 7e Cie, cantonnée provisoirement à La Flaque, regagne Harbonnières.
Le soldat **VARAGNAT Symphorien**, classe 1896, de la 1re C.M. a le fémur droit fracturé par suite d'un éboulement dans la sape de l'ouvrage du labyrinthe (commune du Bouchoir) où il était occupé à piquer la terre.

5 décembre
La 2e Cie qui avait été mise provisoirement à la disposition du major de gare à Mirignolles rentre à Cayeux, réaffectée au service de la gare..

10 décembre
La 2e Cie de mitrailleuses passe au point de vue tactique sous les ordres du 23e Colonial, secteur postal 14) qui remplace dans le secteur d'Andéchy le 256e R.I..
Le P.E.M. du 2e bataillon, les bureaux des 5e et 6e Cie et les voitures se portent de Bayonvillers à F3 où ils s'installent.

21 décembre
Le lieutenant-colonel Cdt le régiment reçoit de la D.E.S. le message suivant :
« Tout votre régiment doit être embarqué, destination Calais, le 1er bataillon s'embarquera vers le 29. Recevrez demain note à ce sujet. Prière donc assurer embarquement avec 2e bataillon, de toute votre C.H.R. et de un demi de votre train régimentaire. L'autre moitié partant avec le 1er bataillon. »

22 décembre
Le lieutenant-colonel, Cdt le régiment, la C.H.R. et le 2e bataillon du régiment, à l'effectif de 16 officiers, 669 hommes de troupe, 72 chevaux et mulets, 28 voitures s'embarquent gare Guillaucourt, le 22 décembre à midi.
1 jour de vivres de chemin de fer et 2 jours de vivre de débarquement sont perçus avant le départ.
23 décembre
Arrivée à Calais (36e corps d'armée) vers 4 h.
En exécution de la notre n° 843 D du 23 décembre 1916 du général **DITTE**, gouverneur de la place de Calais, le 2e bataillon est à la disposition du général gouverneur.
Cantonnement :
Bureaux du commandement et services divers : citadelle
5e, 7e, 8e, C.H.R. : citadelle
La 6e Cie est répartie dans les postes extérieurs conformément aux prescriptions contenues dans la notre 44 331, à savoir :
Détachement à Guines et environs
Détachement à Fort-Vert
Détachement à Sangatte.
Les C.H.R., 5e, 7e, 8e Cies fournissent différents postes dans la place de Calais.
Toujours en exécution de la note n° 843 D, le 1er bataillon fera mouvement le 29 décembre. Il sera débarqué à Dunkerque et ira occuper la zone de Leffrinckoucke.

28 décembre
Les 2 Cies de mitrailleuses du régiment qui étaient détachées dans la zone de la IIIe armée (secteurs du Quesnoy et de l'Echelle St-Aurin) sont dirigées sur Marcelcave pour être embarquées le 29 décembre avec le 1er bataillon à Malo Terminus.

Ancestramil

29 décembre
Embarquement du 1er bataillon à Marcelcave.

30 décembre
Embarquement des 2 Cies de mitrailleuses à Marcelcave.

31 décembre
Arrivée des 2 Cie mitrailleuses à Malo Terminus. Tous ces mouvements ont eu lieu, en exécution de l'ordre n° 7409 du 19 décembre de M. le général Cdt le G.A.N. prescrivant que le 103e R.I.T. serait mis à la disposition du 36e corps d'armée.

2 janvier 1917
En exécution de l'ordre n° 50 du 1er janvier 1917, de M. le général Cdt le 36e C.A., l'état-major du régiment et la C.H.R. s'embarque à la gare de Calais, à destination de Malo Terminus.
Par arrêté du ministre de la guerre en date du 29 décembre 1916, est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, à compter du 25 décembre 1916, pour officier : M. le Cdt **de GOY**.

ENCADREMENT DU REGIMENT
31 décembre 1916

MM.		
Etat-major	Lieutenant-colonel Cdt le régiment	**LAURICHESSE**
	Capitaine adjoint	**QUITTANCON**
	Lieutenant chargé des détails	**FOREL**
	Lieutenant officier d'approvisionnement	**CUZIN**
	Sous-lieutenant porte-drapeau	**VERDONI**
	Sous-lieutenant chef du service téléphonique	**MELINE**
	Sous-lieutenant bombardier-pionnier	**CLAIR**
	Médecin aide-major de 1re classe, chef de service	**BENARD**
1re Cie de mitrailleuses		
	Capitaine, Cdt la 1re cie de mitrailleuses	**ADENOT**
	Sous-lieutenant, chef de section	**LAVAL**
	Sous-lieutenant, chef de section	**CONCASTY**
2e Cie de mitrailleuses		
	Lieutenant Cdt la 2e cie de mitrailleuses	**FELS**
	Sous-lieutenant, chef de section	**MAZUET**
	Sous-lieutenant, chef de section	**PAULAT**
P.E.M.	Chef de bataillon Cdt le 1er bataillon	**de GOY**
	Médecin aide-major de 2e classe	**TESSE**
1re Cie	Lieutenant Cdt la 1re Cie	**VALLET**
	Sous-lieutenant Cdt la 1re Cie	**GIRAUD**
	Sous-lieutenant chef de section	**MAILLARD**
2e Cie	Capitaine Cdt la 2e Cie	**BEUTTER**
	Sous-lieutenant, chef de section	**MANNEVAL**
	Sous-lieutenant, chef de section	**DUPUY-DUTEMPS**
3e Cie	Capitaine Cdt la 3e Cie	**GABRIEL**
	Sous-lieutenant, chef de section	**REBOUX**
4e Cie	Capitaine Cdt la 4e Cie	**de JERPHANION**
	P.E.M. Chef de bataillon, Cdt le 2e bataillon	**MALIGNE**

Amestrami

	Médecin aide-major de 1re classe	**GOURDOU**
5e cie	Lieutenant Cdt la 5e Cie	**de BROSSE**
6e Cie	Capitaine Cdt la 6e Cie	**COURBIERE**
	Sous-lieutenant, chef de section	**THOLOT**
7e Cie	Lieutenant Cdt la 7e Cie	**BAYLE**
	Sous-lieutenant, chef de section	**JEAN**
	8e Cie Capitaine Cdt la 8e Cie	**DUPERRAY**
	Sous-lieutenant, chef de section	**ISSERT**

Effectif du régiment

Officiers		35
Sous-officiers		148
Troupe	: caporaux	180
	Soldats	1503
Chevaux et voitures :	Chevaux	230
	Voitures	68

Fascicule 1er
Clos le 31 décembre 1916, en exécution de la note G.Q.G. n) 5145, du 7 novembre 1916
Le capitaine Cdt la C.H.R., adjoint au chef de corps
EM. QUITTANCON

Nom	Prénoms	Grades	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chevaux tués ou perdus	Observations
LABORDE	**Joseph**	Soldat	1					Accidentellement le 10/04/1917
CHARBONNEL	**Vital**	Soldat		1				Accidentellement le 30/07/1917
FAURET	**Pierre**	Soldat		1				Par éclat de bombe le 31/08/1917
DELZANGLES	**Louis**	Soldat		1				Accidentellement le 13/10/1917
BAUDE	**Marin**	Soldat		1				Par éclat d'obus tiré contre avions 21/10/1917
							1	Par éclat de bombe le 05/09/1917 (tué)
TOTAUX			1	4			1	
G.			5				1	

Ancestramil